

BRIDGE
development - gender

GENRE et INDICATEURS

Panorama

Annalise Moser

Octobre 2007



Annalise Moser (auteure) est docteur en anthropologie sociale et spécialiste dans le domaine du genre et développement. Elle travaille avec des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales en Amérique latine, dans le Pacifique et en Afrique, et a notamment dirigé le projet du Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) en vue d'élaborer un indicateur de pré-alerte sensible à la dimension de genre dans les îles Salomon. Elle s'intéresse particulièrement aux questions de genre, de conflits et de paix, ainsi qu'à l'intégration systématique du genre.

Justina Demetriades (éditrice) est chercheuse à BRIDGE. Ses recherches portent sur le genre et la sécurité et des thèmes connexes comme la violence sexospécifique et le VIH-SIDA. Dans ses récents travaux, elle s'est intéressée aux dynamiques de l'information et de la communication en matière de violence sexospécifique dans les situations d'après-conflit.

Kalyani Menon-Sen (conseillère) travaille avec JAGORI (<http://www.jagori.org/>), un centre de recherche, de communication et de ressources féministe de Delhi. Kalyani a une longue expérience de travail sur les questions des droits des femmes et de l'égalité de genre avec des ONG et des groupes locaux en Inde. Elle connaît aussi très bien le système des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), au sein duquel elle a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage et de changement en direction de l'égalité de genre à différents niveaux.

Ce Panorama a vu le jour grâce au soutien financier du Bureau pour les politiques de développement du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Nous remercions également: le Ministère britannique du développement international (DFID), Irish Aid, la Direction du développement et de la coopération (DDC) en Suisse, et l'Agence suédoise de développement international (ASDI) pour leur appui continu au programme de BRIDGE. Merci aux membres de l'équipe de BRIDGE Emily Esplen, Susie Jolly, et Hazel Reeves, pour leur contribution substantielle à ce rapport, ainsi qu'à Judy Hartley pour la préparation des textes et à Laurence Nectoux pour la traduction française.

Fondé en 1992, BRIDGE est un service de recherche et d'information sur le développement opérant au sein de l'Institute of Development Studies (IDS), au Royaume-Uni. BRIDGE soutient les efforts d'intégration systématique du genre déployés dans la sphère politique et sur le terrain, en comblant le fossé entre théorie, politiques et pratique par l'apport d'informations accessibles et variées sur toutes les questions relatives à la notion de genre.

Publications récentes dans la collection des Kit Actu':

- Genre et sexualité, 2007
- Genre et commerce, 2006
- Genre et migrations, 2005
- Genre et TIC, 2004
- Genre et citoyenneté, 2004
- Genre et conflits armés, 2003
- Genre et budgets, 2003
- Genre et VIH/SIDA, 2002
- Genre et changement culturel, 2002
- Genre et participation, 2001

Ces Kits, ainsi que les autres publications de BRIDGE, peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de BRIDGE à <http://www.bridge.ids.ac.uk>. Des exemplaires imprimés sont en vente sur le portail de la librairie virtuelle de l'IDS à <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/index.html>, ou auprès de l'IDS bookshop, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton BN1 9RE, courriel: bookshop@ids.ac.uk, téléphone: + 44 (0) 1273 678269, fax: + 44 (0) 1273 621202. Un nombre limité d'exemplaires est disponible gratuitement pour les organismes du sud qui en font la demande (contacter BRIDGE pour de plus amples informations: bridge@ids.ac.uk).

Copyright Institute of Development Studies Octobre 2007
ISBN: 978-1-85864-636-7

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	v
Résumé	1
1. Introduction	4
1.1 Généralités	4
1.2 Qu'est-ce que « mesurer le changement » ?	5
1.3 Mesurer le changement ? Pourquoi ?	6
1.3.1 Prendre l'égalité des genres au sérieux.....	6
1.3.2 Améliorer la programmation et les actions.....	6
1.3.3 Rendre les institutions redevables de leurs engagements	7
2. Que mesure-t-on ? Et comment ?	9
2.1 Politiques de l'évaluation: que mesure-t-on et comment ?	9
2.2 Quels changements devons-nous mesurer ?	10
2.3 Quelles méthodes d'évaluation devons-nous utiliser ?	11
2.3.1 Méthodes et méthodologies disponibles	11
2.3.2 Approches quantitatives.....	12
2.3.3 Approches qualitatives	14
2.3.4 Approches combinées.....	16
2.4 Approches participatives	16
3. Mesurer l'intégration du genre	18
3.1 Évaluer les changements organisationnels internes	18
3.2 Évaluer la mise en œuvre de l'intégration du genre dans les pratiques programmatiques....	20
3.2.1 Planification sensible à la dimension de genre	20
3.2.2 Mesurer l'impact.....	22
3.3 La nouvelle architecture de l'aide.....	23
4. Mesurer la difficulté de mesurer	25
4.1 Mesurer la pauvreté selon une perspective de genre.....	25
4.1.1 Limites des évaluations traditionnelles en matière de genre et de pauvreté.....	25
4.1.2 Approches récentes en matière d'évaluation de la pauvreté sensible au genre	26
4.2 Genre et émancipation.....	27
4.3 Mesurer la violence sexospécifique	29
4.3.1 Réduire les risques dans la collecte de données	30
4.3.2 Méthodologie pour l'évaluation de la violence sexospécifique	30
4.4 Genre et conflits	31
4.4.1 Guetter les signes d'intensification d'un conflit	31
4.4.2 Mesurer l'égalité des genres après les conflits	32
4.4.3 Réduire les risques personnels dans la collecte des données	33
5. Évaluations internationales	34
5.1 Objectifs du millénaire pour le développement.....	34
5.1.1 Historique	34
5.1.2 Objectif du millénaire pour le développement 3: l'égalité hommes-femmes	36
5.1.3 Quelles voies pour avancer ?	37

5.2	L'indicateur sexospécifique de développement et l'indice de la participation des femmes	38
5.2.1	Un peu d'histoire	38
5.2.2	Potentiel	39
5.2.3	Limites et défis	39
5.2.4	Nouvelles initiatives concernant l'ISDH et l'IPF	40
5.3	Autres indices composites	41
5.4	Approches régionales	42
5.5	Harmonisation des indicateurs de genre	43
6.	Conclusions et recommandations	45
6.1	Révision et définition d'indices sexospécifiques internationaux	45
6.2	Les bureaux nationaux de statistiques.....	46
6.3	Choix des méthodologies et des outils d'évaluation	46
6.4	Intégration du genre	47
6.5	Obligations et incitatifs	47
6.6	Mesurer d'autres dimensions	48
6.7	Documentation et comptes-rendus	49
6.8	La nouvelle architecture de l'aide	49
6.9	Mieux utiliser les indicateurs sexospécifiques existants	50
	Références	51

ACRONYMES

ACGD	Centre africain pour le genre et le développement (African Center for Gender and Development)
ASDI	Agence suédoise de développement international
BS	Budget sexospécifique
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
DDC	Direction du développement et de la coopération (Suisse)
DFID	Ministère du développement international (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EPP	Évaluation participative de la pauvreté
FIPF	Fédération internationale des plannings familiaux
GSA	Gender self-assessment (auto-évaluation (en matière de) genre)
IDH	Indice de développement humain
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IPF	Indice de la participation des femmes
ISDH	Indice sexospécifique de développement humain
GEI	Gender Equity Index (Indice d'équité entre les genres)
GGI	Gender Gap Index (Indice des écarts entre hommes et femmes)
GPI	Gender Poverty Index (Indice sexospécifique de la pauvreté)
IWDA	International Women's Development Agency (Agence internationale de développement pour les femmes)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PFP	Plan de financement pluriannuel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes
VS	Violence sexospécifique

RÉSUMÉ

Les évaluations sensibles au genre sont indispensables pour démontrer la nécessité de s'attaquer réellement aux inégalités entre les hommes et les femmes, améliorer la planification et l'action des spécialistes agissant ou non dans le domaine de l'égalité des genres, et pour pousser les institutions à rendre compte de leurs engagements dans ce domaine. Cependant, les instruments de mesure et les données permettant l'évaluation sont limités et mal utilisés, et il est difficile d'apprécier si les efforts déployés contribuent à la réalisation des objectifs et des engagements en faveur de l'égalité de genre. Ce Panorama s'intéresse aux approches conceptuelles et méthodologiques utilisées pour mesurer les changements dans ce domaine, notamment les indicateurs. Il explore les débats et les bonnes pratiques, des organisations de base aux niveaux internationaux.

Mesurer: quoi et comment ?

Si l'évaluation est souvent perçue comme un exercice technique, la décision de mesurer les progrès en matière d'égalité des genres est politique, car ce domaine est souvent considéré comme une question marginale. La décision de mesurer tel aspect de l'égalité des genres plutôt que tel autre est également politique. Cela reflète généralement les priorités des responsables politiques plutôt que celles des femmes et des hommes censés bénéficier de la politique ou du programme concerné (les « bénéficiaires »). Dans le choix de ce que nous mesurons, nous devons d'abord établir des objectifs et des buts principaux ; puis, en second lieu, identifier les changements nécessaires pour les atteindre ; enfin, en troisième lieu, choisir le type d'indicateurs qui nous permettra une mesure optimale des progrès en direction des changements visés. Il reste ensuite à envisager quelles méthodes d'évaluation utiliser et quel type de données collecter. Les « chiffres bruts » issus des méthodes quantitatives sont cruciaux pour démontrer la nécessité de lutter contre les disparités de genre. Les méthodes qualitatives permettent, quant à elles, un examen plus approfondi des relations hommes-femmes et d'autres problèmes difficilement « mesurables ». La méthodologie idéale réside dans une approche combinée, incorporant des techniques participatives sensibles à la dimension de genre, et veillant à ce que les thèmes d'investigation intéressent et « appartiennent » aux « sujets » de la recherche.

Mesurer l'intégration du genre

De nombreuses agences de développement ont adopté une stratégie d'intégration systématique du genre mais manquent de procédures pour contrôler si les engagements au niveau des politiques se reflètent dans la structure, les procédures et la culture internes d'une organisation et s'ils se retrouvent dans les pratiques de programmation. De nombreuses organisations de développement ont aujourd'hui recours aux audits internes en matière de genre et aux auto-évaluations sexospécifiques pour évaluer des questions comme l'égalité des chances à l'embauche, les horaires variables, les crèches d'entreprise et les capacités techniques du personnel sur les questions de l'égalité des sexes. Pour évaluer le degré d'intégration du genre dans la programmation concrète, notamment sur le terrain, des organisations de développement ont élaboré des tableaux de bord pour mesurer le respect des procédures de genre (analyse selon le genre, planification, allocations de moyens, systèmes d'évaluation).

Plus rares sont les évaluations portant sur l'impact des programmes d'intégration du genre sur leurs bénéficiaires, hommes et femmes. Il peut s'agir d'évaluations qualitatives et de listes de vérifications, telles que celles élaborées par Oxfam et utilisées avec des organisations partenaires, ou d'évaluations de bénéficiaires réparties par genre.

Mesurer la difficulté de mesurer

Certains aspects des inégalités hommes-femmes sont particulièrement difficiles à mesurer. La dimension de genre de la pauvreté et l'émancipation des femmes, par exemple, entrent difficilement dans un concept. D'autres aspects touchent à des sujets sensibles, comme la violence sexospécifique, ou se produisent dans des contextes délicats tels que les conflits armés.

Mesurer la pauvreté selon une perspective de genre requiert toute une gamme d'indicateurs sexospécifiques qui prêtent attention aux relations de pouvoir relatives aux questions de genre au sein du foyer comme aux niveaux sociétaux. Les études sur la « pauvreté de temps » qui permettent de mesurer le travail reproductif non rémunéré des femmes, et les évaluations participatives de la pauvreté sensibles à la dimension de genre sont des approches utiles. Pour mesurer efficacement les avancées en termes d'émancipation des femmes, il est nécessaire de combiner des indicateurs multidimensionnels et de différents niveaux. De nombreuses organisations incorporent des données qualitatives dans leurs évaluations de l'émancipation des femmes, afin de tenter d'en saisir les complexités. En ce qui concerne la violence sexospécifique, l'intégration de modules ou de listes de contrôle dans les enquêtes ou les services axés sur d'autres thèmes a donné des résultats. Les évaluations de la violence sexospécifique et les dimensions de genre des conflits armés doivent comporter des dispositifs en vue de réduire les risques pour les femmes qui participent aux enquêtes.

Mesures internationales

Les objectifs et indices sexospécifiques internationaux et régionaux sont utiles en ce qu'ils permettent d'établir des comparaisons entre pays en matière d'égalité des genres, et traduisent des données complexes en messages clairs concernant les accomplissements et les écarts en matière d'égalité des genres. Les indicateurs internationaux ont cependant leurs limites. Les données issues des recensements nationaux sont notoirement peu fiables et s'entendre sur les éléments de l'égalité des genres à mesurer et sur la meilleure manière de capturer ces éléments à travers un nombre limité d'indicateurs est un défi continu.

Parmi les approches novatrices, des efforts ont été déployés pour incorporer une gamme plus large d'indicateurs dans le troisième objectif du millénaire pour le développement (OMD 3) et réviser les éléments d'indicateurs composites tels que l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). D'autre part, un travail est en cours pour élaborer de nouveaux indicateurs tels que l'indice des écarts entre les hommes et les femmes du Forum économique mondial, dont la formule intégrant une vaste gamme de dimensions et d'indicateurs et combinant données qualitatives et quantitatives semble prometteuse. L'adaptation d'indicateurs internationaux afin de mieux représenter les écarts entre les genres dans des contextes régionaux spécifiques, les efforts en vue de suivre les engagements des donateurs et des gouvernements en faveur de l'égalité des genres

dans le contexte de la nouvelle architecture de l'aide internationale, ainsi que diverses initiatives visant à élaborer des ensembles harmonisés d'indicateurs sexospécifiques, constituent autant de pas importants.

Recommandations

Problèmes fondamentaux et transversaux:

- Toutes les organisations de développement, des agences internationales aux organisations de base, devraient réfléchir aux moyens de combiner méthodes qualitatives et quantitatives afin de recouper les résultats et de permettre une interprétation plus fine des données.
- L'élaboration d'indicateurs de genre adaptés à des contextes précis – et leur utilisation dans les rapports – devrait être rendue obligatoire au sein des agences de développement international, des gouvernements et des organisations de base.
- Dans le cadre des nouvelles modalités de l'aide internationale, les donateurs et les gouvernements devraient créer des mécanismes d'imputabilité au regard de leurs engagements en faveur de l'égalité des genres.
- Les gouvernements et les ministères chargés de l'égalité des genres devraient appuyer les programmes de renforcement des bureaux de statistiques nationaux en vue de produire des données répertoriées selon le genre.

Il convient de garder à l'esprit que les évaluations sexospécifiques ne peuvent réduire à elles seules les écarts entre les genres. Pour être utiles, les données doivent être collectées, analysées, diffusées et utilisées.

1. INTRODUCTION

1.1 Généralités

L'égalité hommes-femmes passe par une transformation sociale inspirée et mobilisatrice. Ceci soulève de nombreuses questions. Quand peut-on dire que l'on a « réussi » ? Comment se produit le changement ? D'où partons-nous et comment savoir si nous sommes sur la bonne voie ? Comment pouvons-nous comprendre et nous inspirer de ce « qui fonctionne » pour aboutir à des transformations positives ?

'Un autre monde est possible'

En 2000, un groupe de femmes de l'Andhra Pradesh, en Inde, a défini ses propres visions du changement social et imaginé des moyens de mesurer ce changement. Elles ont représenté les inégalités hommes-femmes par des dessins à l'intérieur d'un cercle: on pouvait y voir des filles travaillant dans les champs de coton à côté d'une école remplie de garçons et une femme mendiant du travail auprès d'un propriétaire terrien. Dans un autre cercle, les femmes ont décrit ce que serait le monde si l'égalité des genres devenait une réalité: leurs dessins montraient des fillettes se rendant à l'école et un homme occupé à des tâches ménagères, tandis que sa femme assistait à une réunion.

Les femmes se sont inspirées de ces dessins pour élaborer un plan d'action, mais comment savoir si les changements qu'elles désiraient se réalisaient ? Pour mesurer si elles étaient sur la bonne voie, elles ont décidé, par exemple, de compter combien de femmes étaient prêtes à s'engager par serment à envoyer leurs filles à l'école, et de voir si ce nombre était en augmentation. Pour savoir si elles se rapprochaient de leur but, les femmes suivaient la courbe du nombre de filles inscrites à l'école. Tous ces indicateurs permettent de mesurer le changement.

(Adapté de Menon-Sen, 2006)

Ce rapport offre une vue d'ensemble des approches conceptuelles et méthodologiques existantes en matière d'évaluation des changements sensible au genre. Il s'adresse à un vaste éventail de praticiens du développement – des membres de divisions et d'organisations d'évaluation en matière d'intégration du genre qui veulent ou sont appelés à rendre des comptes en matière de genre, aux spécialistes des questions de l'égalité des genres impliqués dans des projets ou des campagnes en faveur du changement. Le rapport se concentre sur les débats et les bonnes pratiques qui ont actuellement cours dans le domaine de l'évaluation des changements sensible au genre, des organisations de base au niveau international – et plus spécifiquement sur les indicateurs sensibles au genre. La section 2 traite des méthodes d'évaluation et explore les politiques qui sous-tendent ce processus. La section 3 aborde la façon dont on peut mesurer l'impact de l'intégration systématique du genre, sur le front des changements organisationnels internes et des pratiques en matière de programmation. La section 4 explore la réflexion, les politiques et les pratiques actuelles sur certains aspects spécifiques des inégalités entre les genres et met en évidence de nouvelles approches en

matière d'évaluation. La section 5 détaille une série d'instruments de mesure internationaux, dont les objectifs et indicateurs les plus courants et de nouvelles approches novatrices. La section 6 présente les conclusions et recommandations. Ce rapport s'intègre dans le Kit Actu' « Genre et indicateurs ». Outre ce rapport, le kit contient le bulletin « Genre et développement *En Bref* » et une « Boîte à outils ». Celle-ci propose des résumés de ressources concrètes pour mesurer les changements selon une perspective de genre dans différents domaines thématiques, ainsi que des informations complémentaires sur les méthodes de suivi des objectifs et des engagements internationaux envers l'égalité des genres. Elle présente également diverses bases de données de statistiques répertoriées par genre, internationales et régionales.

1.2 Qu'est-ce que « mesurer le changement » ?

Mesurer le changement signifie suivre à quel degré, et de quelle manière, les changements s'opèrent au fil du temps. En matière d'égalité des genres, il peut s'agir de mesurer les changements observables dans les relations entre hommes et femmes, les changements qu'induisent une politique, un programme ou une activité pour les hommes et les femmes, ou dans la condition ou la situation des hommes et des femmes au regard d'un problème particulier, tel que la pauvreté ou la participation politique.

Pour mesurer ce changement, nous devons savoir où nous en sommes et d'où nous partons. Nous devons également définir ce que nous voulons mesurer, quels types de données sont nécessaires, et comment ces données peuvent être collectées et analysées. Ce rapport se concentre sur l'utilisation d'indicateurs sensibles à la dimension de genre en tant que moyen spécifique d'évaluation du changement. Les indicateurs sont des critères ou instruments de mesure permettant d'évaluer les changements (Imp-Act 2005). Ceux-ci peuvent être des indices, des faits, des chiffres, des opinions, des perceptions – servant à indiquer les changements dans des conditions particulières ou des progrès vers des objectifs spécifiques (ACDI, 1997).

Un « indicateur sensible à la dimension de genre » mesure les changements en rapport avec la dimension hommes-femmes dans la société, sur une période de temps. Le terme « indicateur sensible à la dimension de genre » recouvre notamment les indicateurs répertoriés par genre qui offrent des mesures séparées pour les hommes et les femmes sur un indice spécifique tel que le taux d'alphabétisation: par exemple, au Pakistan, 75,8 % des hommes et 54,7 % des femmes âgées de 15 à 24 ans savent lire (Nations Unies 2006a). Les indicateurs sexospécifiques regroupent également des indicateurs qui ne s'appliquent qu'à un genre, hommes ou femmes: ainsi, au Nicaragua, 52 % des femmes reconnaissent avoir subi des violences physiques de la part d'un partenaire (UNICEF 2000).

1.3 Mesurer le changement ? Pourquoi ?

1.3.1 Prendre l'égalité des genres au sérieux

« Bien qu'aucune somme d'objectifs et d'indicateurs ne puisse représenter la réalité complexe et diversifiée de la vie des femmes, ces derniers nous aident cependant à suivre la réalisation des engagements pris en faveur de l'émancipation des femmes, ainsi qu'à mobiliser de nouveaux efforts ... Évaluer les progrès des femmes au regard d'objectifs concertés permet de révéler les progrès accomplis – mais aussi tout ce qu'il reste à faire. »

(Noeleen Heyzer, Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, (UNIFEM) 2001)

Nous avons besoin de mesurer et de documenter les inégalités entre les genres car ce qui est mesuré a plus de chances d'être traité, et le « genre » a souvent été marginalisé au sein du développement traditionnel. En mettant un coup de projecteur sur les disparités de genre, les défenseurs de l'égalité des genres peuvent démontrer le besoin urgent d'œuvrer à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes. Par exemple, des députées rwandaises ont œuvré de concert avec des ONG internationales, des agences des Nations Unies et la machinerie nationale chargée des questions de l'égalité des genres, en utilisant des statistiques sur la violence reliée au genre pour réclamer une loi dans ce domaine. Cette initiative a entraîné un brusque revirement des parlementaires masculins, et l'adoption du projet de loi en vue de criminaliser le viol conjugal et d'autres types de problèmes familiaux dits « privés ». (PNUD Rwanda, PNUD/BRIDGE discussion électronique, mars 2007).

Pour prendre le point de vue plus économiste du Forum économique mondial, les données concernant les écarts entre les progrès des femmes et des hommes peuvent démontrer que « les pays qui n'investissent pas pleinement dans le potentiel de la moitié de leur société font un mauvais usage de leurs ressources humaines et compromettent leur compétitivité » (Lopez-Claros et Zahidi 2005: 2). Par exemple, une étude de la Banque mondiale s'est appuyée sur des analyses statistiques pour démontrer que la réduction des inégalités entre les genres en matière d'éducation encourageait la croissance économique ainsi que la baisse de la natalité et de la mortalité infantile (Klasen 1999). De tels arguments plaident pour l'action, même si nous ne devons cesser d'affirmer que l'égalité des genres et les droits des femmes sont d'abord une fin en soi.

1.3.2 Améliorer la programmation et les actions

Les indicateurs sensibles au genre peuvent être utilisés pour évaluer les résultats des interventions et des politiques traditionnelles axées sur l'égalité des genres et identifier les obstacles à surmonter. Ils peuvent aussi permettre d'ajuster les programmes et les activités pour mieux répondre aux objectifs de l'égalité des genres et en réduire les effets néfastes sur les hommes et les femmes. Ainsi, les méthodes de planification sensible à la dimension de genre du groupe CIET (Community Information for Empowerment and Transparency – Information des communautés pour l'émancipation et la transparence) ont été mises en œuvre dans 49 pays, et recourent à des méthodes qualitatives et

quantitatives pour mieux orienter les services et répartir les ressources, afin de répondre aux besoins des hommes comme des femmes et de s'attaquer aux formes de pauvreté reliées au genre (Andersson et Roche 2006: 151).

Les initiatives budgétaires sexospécifiques (IBS) peuvent aider les gouvernements à identifier des ajustements de politiques pour en optimiser l'impact et de nouvelles répartitions des moyens pour améliorer le développement général et réduire les inégalités entre les genres. Le cas de la Mongolie, ci-dessous, illustre le succès de ce processus. Les ISB comportent un volet d'analyse des recettes et des dépenses gouvernementales consacrées aux femmes et aux filles par rapport aux hommes et aux garçons.

Processus de budgétisation sensible au genre du PNUD en Mongolie

En Mongolie, Le projet de budgétisation sensible au genre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a produit des données montrant que les mécanismes de répartition des ressources ont empêché les femmes d'accéder à certaines prestations économiques publiques. Le projet visait à réduire ces inégalités en renforçant les capacités nationales à mener une analyse budgétaire sensible au genre et à formuler des politiques macro-économiques soucieuses de l'égalité des genres. À ce jour, le projet a eu pour résultat de faire admettre au ministère des Finances l'importance d'établir un budget sensible à la dimension de genre et d'obtenir l'inscription de la budgétisation sensible au genre et de l'égalité des genres au rang des priorités dans le projet de 2006. Il a aussi permis la création d'un poste de spécialiste des questions de genre au sein du ministère. De plus, le rapport sur l'avancement du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) comportait une section consacrée aux questions de genre et le gouvernement prévoit de répertorier par genre les données concernant la répartition des prestations d'assistance sociale, afin d'attirer l'attention des responsables des politiques sur les questions de genre.

(Dorj 2006 ; JWIDF/PNUD 2004)

1.3.3 Rendre les institutions redevables de leurs engagements

« Pour les organisations humanitaires et les gouvernements, les indicateurs sensibles au genre sont des outils majeurs pour rendre des comptes, ceux-ci nous disent si nos programmes fonctionnent »

(Teresa Gambaro, Secrétaire parlementaire pour le ministère des Affaires étrangères, Australie 2006)

On parle beaucoup du combat pour l'égalité des genres et les droits des femmes aux niveaux national et international, mais la réalité est beaucoup plus décevante en ce domaine. Même le modeste Objectif du millénaire pour le développement à l'horizon 2015 pourrait être menacé. Comment rendre les gouvernements du Nord et du Sud imputables de leurs engagements internationaux ?

Les évaluations sensibles à la dimension de genre peuvent révéler les écarts entre ces engagements, leur mise en œuvre et leur impact réels, et être utilisées pour obliger les responsables politiques à répondre de leurs actions, ou de leur manque d'action. Elles peuvent aussi servir à mesurer les résultats de divers objectifs et activités relevant d'autres domaines sur les relations et les inégalités entre les genres.

Une récente évaluation d'Eurostep et de Social Watch portant sur neuf bailleurs de fonds a montré qu'en dépit de leurs nombreux engagements à promouvoir l'égalité des genres dans leur travail d'aide au développement, ces engagements n'étaient pas vraiment suivis dans les étapes de budgétisation, de mise en œuvre et d'évaluation (van Reisen 2005). Il existe toutefois des exemples positifs. La Fédération internationale des plannings familiaux (IPPF) utilise des données sensibles à la dimension de genre pour produire une série de fiches de situation (Report Cards) sur l'état actuel des stratégies et des services de prévention du VIH pour les filles et les jeunes femmes. S'appuyant sur les engagements de politique globaux, ces fiches offrent un outil de plaidoyer à l'intention des responsables politiques et des prestataires de services, dans le but d'améliorer les programmes, les politiques et le financement en matière de prévention du VIH (FIPF 2006). Des revendications au niveau national s'opèrent également dans le Sud, s'appuyant sur des études pour demander des comptes aux gouvernements (voir dans la *Boîte à outils* une illustration de la façon dont des organisations de femmes de la société civile ont poussé le gouvernement à modifier sa politique au Chili).

2. QUE MESURE-T-ON ? ET COMMENT ?

2.1 Politiques de l'évaluation: que mesure-t-on et comment ?

« Les indicateurs entérinent certaines conceptions du monde et donnent une place prépondérante à des domaines de connaissance précis »

(MacKay et Bilton, 2003: 46)

Si l'évaluation est souvent considérée comme un exercice technique, le choix de ce que l'on mesure est politique – et les indicateurs tendent à refléter les priorités des décideurs plutôt que celles des bénéficiaires eux-mêmes (à moins d'utiliser une approche participative – voir la Section 2.4). On peut choisir de mesurer telle ou telle chose en se conformant aux valeurs acceptées au sein de sociétés, d'organisations ou d'institutions données. Par exemple, les calculs de l'indice sexospécifique du développement humain (ISDH) du PNUD donnent beaucoup de poids au produit intérieur brut (PIB); en conséquence, l'ISDH est faussé et avantageux pour les pays riches. Il privilégie le développement économique sur le développement social (UNRISD 2005). La sélection des indicateurs, des méthodes de collecte des données et des techniques d'analyse statistique peuvent produire des types de données différentes, mais aussi des résultats différents. En déterminant ce qu'ils mesurent et comment, le responsable de politique, le défenseur de l'égalité des genres, le chercheur ou le praticien peuvent ainsi présenter les scénarios de leurs choix.

La décision de mesurer ou non les progrès vers l'égalité des genres est déjà en soi un exercice politique et rencontre souvent beaucoup de résistance – pour fixer des objectifs en matière d'égalité des genres comme pour évaluer les progrès. Une fois que l'on a pris la décision d'évaluer l'égalité des genres, d'autres aspects politiques entrent en jeu dans le choix des aspects à privilégier. Décider d'utiliser ou non des données sensibles à la dimension de genre, et de quelle manière, est aussi une réflexion politique. La plupart des données recueillies ne sont pas suffisamment diffusées, prises en compte ou traitées; et ce, par manque de volonté politique, comme l'illustre l'exemple ci-dessous, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

De bonnes données ne conduisent pas toujours à des actions utiles

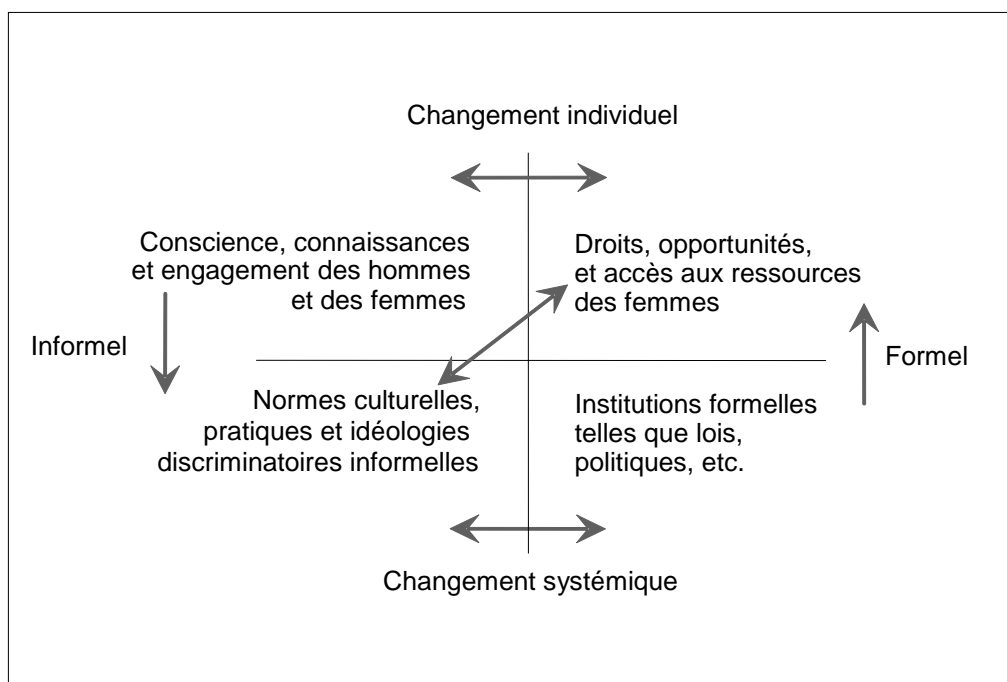
En Papouasie-Nouvelle-Guinée, un vaste projet de recherche sur la violence domestique a été mené sous l'égide de la Commission de réforme législative (Law Reform Commission), dans les années 1980. Plusieurs volumes de données ont été produits. Les données étaient fiables, les analyses convaincantes, les conclusions alarmantes. Le taux de prévalence dans certaines régions dépassait les 70 %. Les recommandations étaient impressionnantes. Or, les actions qui ont suivi étaient limitées. Il y eut peu de tentatives d'évaluer les interventions, les politiques et les programmes qui en ont découlé.

(McIntyre 2006)

2.2 Quels changements devons-nous mesurer ?

Nous savons que le choix de ce que l'on mesure est un processus politique mais en pratique, comment devons-nous décider quels aspects du changement nous allons mesurer ? Le choix de ce que l'on mesure sera différent selon les acteurs. Les gouvernements se préoccupent peut-être de suivre « les progrès » pour les hommes et les femmes, les agences de développement mettront l'accent sur l'évaluation de « l'impact » de leurs programmes en direction des femmes, tandis que les militants de l'égalité des genres tenteront de mesurer les inégalités ou les discriminations de genres. Le diagramme ci-dessous montre que les changements doivent se produire à quatre niveaux: au niveau individuel pour les hommes et les femmes et au niveau de la société dans son ensemble, ainsi que dans les sphères formelles et informelles (Rao et Kelleher 2005: 60).

Égalité des sexes au travail : que voulons-nous à changer ?



(Adapté de Rao et Kelleher 2005, p.60)

Dans le choix de ce que nous mesurons, nous devons établir des objectifs et des buts fondamentaux; identifier les changements requis pour atteindre ces objectifs; puis décider quels types d'indicateurs nous permettront de mesurer le mieux possible les progrès vers ces changements. L'exemple de « Un autre monde est possible » présenté au début de ce rapport illustre ce processus. Dans un autre exemple, le PNUD a conçu un cadre pour l'intégration d'indicateurs favorables aux pauvres et sensibles à la dimension de genre dans les évaluations de la gouvernance démocratique (PNUD 2006). Une série de questions clés sont utilisées pour formuler des indicateurs favorables aux pauvres et sensibles à la dimension de genre. Elles sont accompagnées chacune d'un indicateur particulier (voir l'encadré ci-dessous).

Questions pour aider à sélectionner des indicateurs sensibles au genre et favorables aux pauvres dans le domaine de la justice

Protection juridique

- Les femmes et les pauvres sont-ils réellement protégés par la loi? Les femmes disposent-elles des mêmes droits de propriété (de la terre, notamment) que les hommes?

Connaissance de ses droits légaux

- Les femmes et les pauvres ont-ils connaissance (i) de leurs droits à chercher réparation à travers la justice; (ii) de l'existence de fonctionnaires et d'institutions chargés de protéger leur accès à la justice; et (iii) des démarches à suivre pour entamer des procédures juridiques?

Système judiciaire

- Comment les femmes et les pauvres perçoivent-ils les systèmes de justice formels en tant que victimes, plaignants, personnes inculpées, témoins et membres du jury?
- Quelle est l'efficacité du système judiciaire en matière de détection des crimes de violence domestique, d'inculpation des responsables et de prévention des récidives?
- Les hommes et les femmes sont-ils traités également dans les mécanismes informels de résolution de conflit?

Une fois que nous avons déterminé quels changements nous voulons mesurer, il convient ensuite de décider comment les mesurer.

2.3 Quelles méthodes d'évaluation devons-nous utiliser ?

« Tout ce qui compte ne peut être compté, et tout ce qui peut être compté ne compte pas forcément. »

(Albert Einstein)

2.3.1 Méthodes et méthodologies disponibles

Les approches quantitative et qualitative ont toutes deux leurs avantages et leurs inconvénients. Les « chiffres bruts » produits par les méthodologies quantitatives sont cruciaux pour démontrer la nécessité de combler les écarts entre les genres, même si ces chiffres sont souvent contestés et sujets à interprétation. Les méthodologies qualitatives, par contraste, permettent un examen plus approfondi des processus sociaux, des relations sociales, des relations de pouvoir et de la « qualité » de l'égalité hommes-femmes; toutes des choses qui sont difficiles à mesurer avec des méthodes quantitatives. En conséquence, la méthodologie idéale est une stratégie combinée, intégrant des approches quantitatives et qualitatives et utilisant des techniques participatives sensibles à la dimension de genre, afin que les thèmes d'investigation soient pertinents pour les sujets de la recherche et leur « appartiennent ». Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur les définitions des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de données, nous avons choisi de travailler avec les définitions suivantes:

Méthodologie	Définition de travail
quantitative	Les méthodes quantitatives de collecte de données produisent des résultats quantifiables. Elles se concentrent sur des problèmes mesurables tels que le pourcentage de femmes et d'hommes élu(e)s au parlement, les salaires des hommes et des femmes ou le taux de scolarisation des garçons et des filles.
qualitative	Les méthodologies qualitatives cherchent à refléter les opinions, les attitudes et les sentiments des gens et sont généralement dérivées de processus d'investigation plus qualitatifs (ex: discussions de groupe focal).
participative	Les méthodologies participatives se fondent sur le principe que les hommes et les femmes devraient être les agents de leur propre développement, intervenir dans le choix de ce qu'il faudrait mesurer et des indicateurs qu'il conviendrait d'utiliser, et participer eux-mêmes à la recherche.

2.3.2 Approches quantitatives

Traditionnellement, les méthodes quantitatives ont toujours eu la préférence parce qu'elles apparaissent plus objectives et vérifiables. Elles sont aussi relativement simples à suivre. De plus, parce qu'ils sont plus « concrets », les indicateurs quantitatifs sont faciles à utiliser pour mesurer les changements qui interviennent au niveau international et établir des comparaisons entre différentes études dans différents pays. Des données quantitatives soigneusement choisies peuvent démontrer clairement les changements qui se produisent en matière d'égalité des genres au fil du temps. Ces chiffres peuvent aussi contribuer à révéler la trame des facteurs qui nuisent à l'égalité entre les genres ou qui la favorisent.

Les données quantitatives se collectent généralement par des recensements, des données administratives et d'autres enquêtes à grande échelle (ACDI 1997). Les données sont souvent interprétées à l'aide de méthodes formelles, telles que les analyses statistiques, pour présenter et analyser des données sensibles au genre de différentes façons. Les « statistiques descriptives » telles que l'espérance de vie moyenne des femmes et des hommes reprennent les données en les résumant, tandis que les « statistiques déductives » relient les chiffres entre eux, indiquant par exemple si l'éducation des femmes influe davantage sur la santé des enfants que le revenu familial.

Les mesures sexospécifiques quantitatives, nationales et internationales, du bien-être humain utilisent généralement l'une des deux approches suivantes (Klasen 2004):

- Les données sont répertoriées par genre pour voir si les résultats sont semblables pour les hommes et les femmes (par exemple, mesurer le nombre de filles scolarisées au primaire par rapport au nombre de garçons). La mise en évidence des disparités de genre permet ainsi aux responsables politiques de concentrer leur attention sur les secteurs qui réclament une action.

- L'autre approche évalue l'impact de l'égalité des genres sur le bien-être agrégé (global), en corrigeant les mesures à la baisse par l'application d'une pénalité en cas d'inégalités entre les genres (ex: l'ISDH du PNUD – voir la section 5.2). Cette approche souligne le fait que les inégalités entre les genres n'ont pas seulement un impact négatif sur les femmes, mais aussi un coût social, reflété par la baisse du bien-être agrégé.

Un autre problème qui mérite considération est la façon dont les différents indicateurs révèlent différents aspects des inégalités entre les genres. La plupart des évaluations du bien-être sensibles au genre utilisent des indicateurs tels que le taux de scolarisation et le revenu par habitant (le revenu perçu par chaque habitant d'un pays si le revenu annuel tiré de ses activités productives était divisé également entre tous les membres de la population). Dans le même ordre d'idées on pourrait prendre, par exemple, le taux d'alphabétisation de la population adulte et la richesse par habitant. Il peut être important, parfois, de combiner les deux types de mesures afin d'interpréter précisément les avancées et les reculs en matière d'égalité entre les genres. Prenons l'exemple des écarts entre les taux de mortalité masculin et féminin: en Chine, depuis que les parents ont recours aux avortements sélectifs, les conditions de survie des filles qui ont pu naître se sont améliorées. Des mesures qui ne s'intéresseraient qu'à l'espérance de vie indiqueraient donc une réduction de l'écart entre hommes et femmes sans voir que celle-ci est le résultat de préjugés sexistes - parce qu'on a supprimé des fœtus féminins (Klasen 2004: 15).

Bien sûr, les données quantitatives peuvent donner lieu à des interprétations discutables et ne sont pas toujours aussi objectives qu'elles le paraissent. Un des problèmes est le phénomène de « l'inclusion contraire », dans lequel des hommes ou des femmes se retrouvent dans une situation pire que celle qu'ils connaissaient avant, en dépit de données suggérant des progrès en matière d'égalité des genres. Ainsi, l'augmentation du nombre de femmes au travail peut être interprétée comme une évolution positive. Mais pourquoi davantage de femmes travaillent-elles? Coûtent-elles moins cher à employer que les hommes? Sont-elles employées dans le secteur informel, avec des salaires inférieurs et de mauvaises conditions de travail? Y a-t-il un lien avec les taux élevés de chômage parmi les hommes? (Thomson 2006). Un problème du même ordre a été identifié depuis longtemps dans le domaine de la participation: si les indicateurs quantitatifs peuvent mesurer le succès d'une intervention au nombre de femmes participantes (présentes aux ateliers ou participant d'une quelque autre manière dans un projet), cette mesure ne rend pas compte de la qualité de cette participation. Les voix des femmes sont-elles réellement entendues? Sont-elles impliquées dans les prises de décision ou « participent-elles » en tant qu'observatrices silencieuses? La participation des femmes leur impose-t-elle un surcroît de travail et de contraintes qui se répercute dans l'utilisation de leur temps? Ceci vaut également pour l'évaluation de la violence contre les femmes en Papouasie-Nouvelle-Guinée :

Et que conclure si nous dépendions des statistiques de la police et que nous découvrions au cours d'un projet pour l'émancipation des femmes que le nombre de femmes victimes d'agressions de la part de leurs partenaires sexuels est plus élevé? Les chiffres ne disent pas tout. Est-ce parce que le projet a poussé les femmes à s'affirmer au sein de leur foyer, ce qui leur a valu des représailles? Est-ce parce que les policiers impliqués dans le projet prennent davantage au sérieux les plaintes des femmes, les enregistrent et cherchent les coupables avec un peu plus de diligence? Est-ce parce que les femmes, prenant conscience de leurs droits de citoyennes à être protégées contre les agressions, portent plus souvent plainte?

(McIntyre 2006: 62)

Pour finir, une bonne part des données nationales provient des recensements et des enquêtes de population conduits par les bureaux nationaux de statistiques; or, les dés sont pipés dès le départ, en raison d'une compréhension insuffisante des questions de genre, du manque de méthodes et de systèmes, et du manque de femmes en position de prendre des décisions. Les rapports des Nations Unies observent qu'au cours des trois dernières décennies, il n'y a guère eu de progrès dans la consignation officielle des données répertoriées par genre par régions et par thèmes (UN 2006b), et même les données statistiques les plus élémentaires sur les hommes et les femmes – telles que la population, les naissances et les décès – ne font pas l'objet d'un recensement régulier, en particulier dans les pays les plus pauvres (ONU 2005). Les Philippines font exception, où de nombreuses femmes occupent des postes-clés dans les agences de statistiques nationales, ce qui a contribué à l'excellente qualité de certains travaux gouvernementaux sur le genre et les statistiques (Beck 1999).

Les divisions de statistiques du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) et de l'UNIFEM ont identifié des stratégies pour renforcer les capacités des instituts de statistiques nationaux dans le domaine du genre (UN 2006b: 92–3 ; UNIFEM 2002: 56). Pour intégrer une perspective de genre dans les systèmes nationaux de statistiques, l'UNDESA affirme qu'il est indispensable de mettre en œuvre une analyse de genre d'un bout à l'autre du processus de production des statistiques – de l'élaboration des concepts et des méthodes pour la collecte des données à la présentation des résultats. Ceci requiert une volonté politique à tous les niveaux et dans toutes les institutions qui fournissent des données administratives. À ce jour, aucune structure ne s'est révélée adéquate pour diriger le processus, ne disposant pas suffisamment d'autorité, d'expertise dans le domaine du genre et d'engagement en faveur de l'égalité des genres (UNDESA 2006a).

Dans tous ces différents cas, les données quantitatives ne peuvent à elles seules refléter la réalité des changements qui se produisent en lien avec les sexospécificités. C'est à cet endroit que les données et l'analyse qualitative entrent en jeu.

2.3.3 Approches qualitatives

Les méthodes qualitatives d'évaluation diffèrent des méthodes quantitatives en ce qu'elles saisissent les perceptions et les expériences des gens – la façon dont les femmes ressentent les contraintes ou les avantages de travailler dans le secteur informel, par exemple, ou les opinions des hommes et des femmes sur les causes et les conséquences de la violence domestique – comme l'illustre le projet « La voix des pauvres » de la Banque mondiale décrit dans l'encadré ci-dessous.

Données qualitatives dans le projet « Voix des pauvres »

Le projet «Voices of the Poor» («Voix des pauvres») de la Banque mondiale a utilisé des méthodes qualitatives pour recueillir les opinions et les expériences de plus de 60 000 hommes et femmes issus de 60 pays sur toute une gamme de sujets. Les discussions en petits groupes sur le thème de la violence domestique ont révélé l'existence de multiples formes d'abus et de violences: agressions verbales, privations, agressions physiques, alcoolisme et jeux des hommes, polygamie, relations sexuelles multiples, accaparement de propriété, système de la dot, divorce et abandon, grossesses adolescentes, et abus par des membres de la belle-famille.

(Narayan et al 2000)

Parmi les méthodes utilisées pour collecter des données qualitatives, on trouve celles souvent associées avec les méthodologies participatives telles que les discussions de groupe focal et les outils de cartographie sociale, ou les entretiens avec des informateurs clés (voir l'article du bulletin *En Bref* sur le projet Swayamsiddha pour un exemple d'utilisation de ces méthodologies qualitatives) et les témoignages oraux. Les données qualitatives peuvent aussi être collectées par des enquêtes évaluant les perceptions et les opinions. Par exemple, le «Programme H», imaginé en Amérique latine pour encourager des attitudes moins machistes parmi les jeunes hommes. Le programme évalue les changements d'attitude engendrés par les activités du projet à l'aide d'une «échelle de comportement masculin équitable» (Gender-equitable Men Scale). Des indicateurs ont été élaborés sous forme d'une échelle de questions portant sur les attitudes des hommes. Les questions ou propositions reprennent certaines idées traditionnelles sur les hommes et les femmes, telles que «les hommes sont toujours prêts à avoir des relations sexuelles» et «il y a des cas où une femme mérite d'être battue», ainsi que des propositions moins sexistes telles que «l'homme et la femme devraient décider ensemble du type de contraception à adopter». Pour chaque indicateur, trois réponses sont possibles: je suis d'accord; je suis partiellement d'accord; je ne suis pas d'accord. Cette démarche s'est avérée utile pour évaluer les attitudes des hommes concernant les rôles qu'ils attribuent à chaque genre et mesurer si les hommes ont changé d'attitude au fil du temps (Barker et al 2004). Les données qualitatives peuvent être présentées sous la forme d'indicateurs, comme le degré de satisfaction des femmes concernant les services de crédit, par exemple. Ce type d'indicateur qualitatif peut être quantifié – procédé par lequel les informations qualitatives sont comptées, classées ou échelonnées. La quantification des données qualitatives peut être importante pour forger des arguments convaincants. Un audit en termes de genre du programme pour le Malawi du Ministère pour le développement international (DFID) au Royaume-Uni a établi que « les résultats quantitatifs étaient pris beaucoup plus au sérieux que ne le sont généralement les informations tirées d'entretiens, avec « citations anecdotiques » à l'appui » (Moser 2005: 24).

Les données qualitatives ont des limites et notamment le fait d'être parfois considérées comme des données «non concrètes» par les décideurs qui ont besoin de preuves pour introduire des changements dans les politiques. Elles s'appuient sur des opinions subjectives, sujettes à différentes interprétations, et certains statisticiens et économistes restent sceptiques quant à la validité de ces données – même si la façon de collecter des données qualitatives peut être aussi rigoureuse que

pour tout autre type de données. Un autre aspect contraignant est que les méthodes qualitatives demandent parfois plus de travail et sont donc limitées à des échantillonnages plus réduits.

2.3.4 Approches combinées

L'association de méthodes quantitatives et qualitatives permet de comparer des données afin de croiser ou de « trianguler » les résultats. Les fiches d'évaluations (report cards) de la FIPF sur la prévention du VIH auprès des filles et des jeunes femmes mentionnées en section 1.3.3 (FIPF 2006), ainsi que l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) (CAGED 2005) et l'indice des écarts entre les hommes et les femmes du Forum économique mondial (Lopez-Claros et Zahidi 2005), tous deux abordés en section 5 de ce rapport, en sont des exemples.

Même si les données qualitatives n'ont pas besoin d'être quantifiées pour être utiles et éclairer un certain nombre de choses, et que les données quantifiées peuvent parler d'elles-mêmes, la quantification des données qualitatives peut améliorer grandement l'impact des campagnes de revendication, en fonction du public ciblé, et l'interprétation qualitative de données quantifiées peut permettre une analyse plus fine, qui réduit le risque de distorsions des résultats dans les conclusions. La Direction pour le développement et la coopération (DDC) suisse a créé une matrice d'aide à l'interprétation qualitative des données quantitatives. Par exemple, une statistique sur la proportion de femmes et d'hommes élu(e)s au parlement peut être interrogée plus avant: «existe-t-il une corrélation entre la proportion de femmes candidates à la députation et le nombre de femmes effectivement élues? Quelle comparaison peut-on établir avec la situation des hommes?» (SDC 2006: 31).

2.4 Approches participatives

Les approches et les méthodologies participatives se fondent sur le principe que les hommes et les femmes doivent être des agents de leur propre développement et sont eux-mêmes les mieux placés pour analyser et évaluer leurs propres situations – à condition de disposer des outils nécessaires à la collecte et à l'analyse des données. Les approches participatives visant à mesurer le changement regroupent un vaste éventail de méthodes, des discussions de groupe focal aux outils verbaux et visuels tels que la notation (scoring), le classement (ranking), la cartographie (mapping), les calendriers, les échelles de temps et les diagrammes. Lorsqu'elles sont convenablement planifiées et mises en œuvre, les méthodologies participatives sensibles au genre peuvent aider à ce que les thèmes d'investigation soient utiles à la communauté et puissent créer un sentiment de propriété collective du processus d'évaluation et des données collectées. Ainsi, le projet Swayamsiddha d'émancipation et de santé des femmes, en Inde, a mené une évaluation des besoins communautaires, où les femmes bénéficiaires ont été consultées quant à leurs besoins, avant de les classer par ordre de priorité. Ce processus était émancipateur en lui-même, et donnait aux participants le sentiment que ce projet était le leur (Kishore et al 2006) (voir le bulletin *En Bref* pour de plus amples informations sur l'initiative Swayamsiddha).

Les organisations travaillant surtout au niveau communautaire devraient donc envisager d'adopter des méthodes participatives pour: s'assurer que les indicateurs choisis sont pertinents, maintenir les

programmes en lien avec les réalités quotidiennes des hommes et des femmes dans les évaluations de la pauvreté et d'autres aspects de niveau communautaire, et mobiliser un réel soutien en faveur du changement.

3. MESURER L'INTÉGRATION DU GENRE

L'intégration du genre est une stratégie organisationnelle visant à introduire une perspective de genre dans tous les aspects des processus d'une institution, au niveau des politiques, des programmes et des projets. Si la majorité des agences de développement ont adopté une démarche d'intégration du genre dans leurs politiques de planification, une récente évaluation de l'intégration du genre dans 14 institutions de développement international a révélé un manque crucial d'indicateurs pour mesurer les *résultats* et les *impacts* de l'intégration du genre (Moser et Moser 2005). Le danger est qu'en laissant les problèmes de genre aux divisions « générales » – plutôt qu'à des divisions, du personnel ou des programmes spécifiquement chargés des questions de l'égalité des genres – ils deviennent invisibles. Dans le contexte de la nouvelle architecture de l'aide internationale, il est d'autant plus crucial de s'assurer que les engagements de procéder à l'intégration du genre dans les politiques ne s'évanouissent pas aux niveaux inférieurs (voir ci-dessous).

3.1 Évaluer les changements organisationnels internes

«Le travail en direction de l'égalité des genres oblige les organisations à mettre de l'ordre dans leurs propres structures».

(Sweetman 1997: 2)

Au cours des dernières années, on s'est beaucoup attaché à mesurer l'égalité des genres au sein des organisations de développement elles-mêmes, tant au niveau de la sensibilité au genre des politiques et des programmes que de la structure, des procédures, de la culture organisationnelle interne et des ressources humaines. De nombreuses agences de développement bilatérales, des ONG internationales et leurs partenaires et, dans une moindre mesure, des ONG du Sud ont aujourd'hui recours aux audits internes en matière de genre ou auto-évaluations en terme de genre. Les évaluations internes en matière de genre peuvent aborder les questions suivantes:

- Analyse des problèmes de genre au sein des organisations en relation, par exemple, à la flexibilité des horaires pour les femmes comme pour les hommes, aux structures de garde d'enfants et aux politiques qui encouragent les hommes et les femmes à sortir de leurs rôles traditionnels;
- Intégration de l'égalité des genres dans toutes les politiques générales et définition des critères d'exigence pour les systèmes de suivi et d'évaluation sensibles à la dimension de genre;
- Gestion des ressources humaines, et certains problèmes comme l'égalité des chances à l'embauche;
- Capacités techniques du personnel sur les questions de l'égalité hommes-femmes et le renforcement des capacités internes;
- Allocation de moyens financiers pour l'intégration du genre ou les initiatives spécifiquement dirigées aux femmes ;
- Culture organisationnelle, notamment en matière de participation et de consultation.

Les méthodes concrètes pour évaluer les changements internes en faveur de l'égalité des genres sont très variables, mais elles combinent souvent des questionnaires recueillant des données quantitatives et qualitatives avec des méthodologies participatives telles que les groupes focaux et les diagrammes – voir l'encadré ci-dessous. Les méthodes participatives permettent au personnel de différents niveaux de participer aux discussions sur les changements qui pourraient ou devraient intervenir dans leur organisation, afin de limiter les risques qu'ils ne se sentent rejetés par un processus qui les jugent et les condamnent comme «dépassés» sur les questions de l'égalité des genres.

Méthodologie d'un audit en matière de genre au sein du DFID Malawi

Un récent audit en matière de genre du Ministère pour le développement international (DFID) au Malawi associait une évaluation organisationnelle interne et une évaluation externe des objectifs de développement. La méthodologie d'évaluation interne – basée sur une version allégée du modèle d'InterAction's (2003) – comportait deux types d'éléments :

1. Des questionnaires d'autoévaluation: de brefs questionnaires comportant 18 questions à choix multiples et 3 questions ouvertes, distribués à tout le personnel. Les questionnaires abordaient à la fois les capacités techniques et la culture institutionnelle. Voici quelques exemples des questions posées:

- Le DFID Malawi vous offre-t-il suffisamment d'opportunités de renforcer votre connaissance des problèmes de l'égalité des genres dans votre domaine professionnel ou technique ?
- Intégrez-vous souvent explicitement les questions de genre dans votre travail ?
- Le DFID Malawi a-t-il une politique active de promotion de l'égalité des genres et du respect de la diversité dans les prises de décision, les attitudes, la déontologie, etc.? Si oui, que diriez-vous de son efficacité?

2. Réunions de groupes focaux: conçues comme un bilan approfondi des questionnaires, ces séances de réflexion collective sur les problèmes de l'intégration du genre dans les institutions et sur le terrain comportaient aussi des recommandations pour avancer. Les séances réunissaient trois groupes: un groupe mixte avec le personnel britannique, le personnel féminin au Malawi et le personnel masculin au Malawi.

Les données de l'enquête étaient complétées par des citations anecdotiques tirées des groupes focaux en vue d'informer le rapport de l'audit en matière de genre. Par exemple: «moins d'une personne sur cinq (17 %) est tout à fait au courant que le DFID a une stratégie en matière de genre, dont la moitié est insuffisamment informée. *«Ce n'est qu'un terme de plus. Nous ne savons pas vraiment ce qu'il recouvre.»* » (Moser 2005: 24)

(Moser 2005; Moser et al 2004)

Les audits ou les autoévaluations en matière de genre devraient être utilisées pour conduire le changement à travers l'élaboration de plans d'action et/ou de systèmes de suivi du développement institutionnel interne sur les questions de genre. Se reporter à la *Boîte à outils* pour en savoir plus sur cette approche. Les questions de genre devraient également être intégrées dans des autoévaluations axées sur d'autres problématiques.

3.2 Évaluer la mise en œuvre de l'intégration du genre dans les pratiques programmatiques

Il importe également d'évaluer le degré de mise en œuvre de l'intégration du genre dans les pratiques programmatiques; ceci est particulièrement important sur le terrain où les engagements en matière de politiques ont tendance à s'évaporer. Deux domaines centraux doivent être abordés: premièrement, le respect des procédures sensibles à la dimension du genre dans les actions de programmation des organisations (analyse, planification, allocation de ressources, systèmes d'évaluation sensibles au genre). Le second domaine est celui de l'évaluation de l'impact réel des programmes d'intégration du genre sur les bénéficiaires hommes et femmes. Dans de nombreuses organisations, les outils servant à mesurer l'intégration du genre existent bel et bien; la difficulté est souvent de convaincre les spécialistes intervenant dans d'autres domaines d'utiliser ces outils (PNUD Rwanda, PNUD/BRIDGE, forum électronique, mars 2007).

3.2.1 Planification sensible à la dimension de genre

Pour que les organisations de développement puissent mesurer efficacement leurs progrès en direction de l'égalité des genres, il est nécessaire de commencer dès la phase de planification. Le cadre logique – un outil de planification et de gestion des projets de développement qui ressemble à un tableau et permet de présenter des informations sur les éléments clés d'un projet de façon concise et systématique (BOND 2003: 1) – doit idéalement identifier les buts et objectifs en relation avec la problématique hommes-femmes et définir précisément des indicateurs de genre. Ces indicateurs doivent être élaborés pour chaque étape du cycle de programme.

Le PNUD a conçu une grille d'évaluation pour l'intégration du genre, un outil qui mesure à la fois les performances institutionnelles et programmatiques en matière d'intégration transversale du genre, comme illustré dans l'encadré ci-dessous. Chacun des indicateurs se voit attribué une note comprise entre un et cinq. La grille d'évaluation a fait l'objet d'un premier test et sera bientôt étendue à toute l'organisation.

Grille d'évaluation de l'intégration du genre du PNUD

Ces paramètres et indicateurs ainsi que les cibles qui leur correspondent sont à remplir annuellement par tous les bureaux du siège, les centres régionaux et les bureaux de pays du PNUD.

1. Engagement commun

1.1 Plan d'action pour l'égalité des genres: la direction du bureau de pays contrôle régulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action de genre (Gender Action Plan - GAP).

2. Mécanismes de mise en oeuvre

2.1 Documents de stratégie: la mise en œuvre du Plan d'action est incluse dans les objectifs de réalisation des instances de gestion supérieures

2.2 Ressources: 100 % des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action sont disponibles

3. Capacités internes

3.1 Experts en matière de genre (personnel): une équipe expérimentée dans le domaine du genre est présente dans le bureau, le centre ou l'unité

3.2 Formations du personnel professionnel sur les questions de genre: tout le personnel est formé

4. Intégration systématique de la dimension du genre dans le cycle du projet

4.1 Trousse d'outils (directives, listes de contrôle, cadres): une trousse d'outils en matière de genre est indispensable, elle doit être suivie et régulièrement mise à jour - le personnel peut disposer d'une aide technique supplémentaire si nécessaire

4.2 Intégration du genre dans les documents de projets: le comité d'évaluation du projet vérifie par un suivi que les éléments relatifs à la dimension du genre sont intégrés dans les documents de projets

4.3 Suivi et évaluation: rejet des rapports de suivi et d'évaluation indifférents à la notion de genre par le bureau de pays ou la division concernée

5. Mécanismes d'imputabilité

5.1 Système d'évaluation des compétences: les objectifs de genre sont inclus dans les objectifs de réalisation des instances de gestion supérieures

5.2 Systèmes de gestion fondés sur les résultats: des indicateurs de genre sont utilisés dans les rapports de plus de 50 % des programmes

6. Culture organisationnelle

6.1 Formation en matière de sensibilisation aux questions de genre pour l'ensemble du personnel: 100 % du personnel a suivi en entier le module de sensibilisation aux questions de genre en ligne

6.2 Prévention du harcèlement sexuel: le comité chargé de lutter contre le harcèlement sexuel est opérationnel, tout le personnel est sensibilisé et a connaissance des procédures de plainte et les mécanismes permettant le respect de la confidentialité et la protection des plaignants et témoins sont en place.

(Adapté du PNUD (n.d.))

3.2.2 Mesurer l'impact

Il importe tout autant de mesurer les retombées des activités d'intégration systématique du genre en matière d'égalité des genres pour ceux et celles qui sont censés en bénéficier. Ceci repose plus spécifiquement sur les évaluations qualitatives.

Oxfam a créé un outil visant à évaluer l'impact en matière de genre de ses efforts, ainsi que ceux de ses partenaires (voir ci-dessous). Oxfam se fonde sur les résultats des évaluations pour les aider à déterminer le type et l'étendue du soutien à apporter à leurs partenaires pour améliorer le processus d'intégration du genre (Oxfam 2002). Ce type d'outil d'évaluation peut être utile pour les organisations et programmes axés sur l'égalité des genres ou pour mesurer l'impact des organisations et des programmes dominants en matière d'égalité des genres.

Critères et indicateurs d'Oxfam pour évaluer les retombées en matière d'égalité des genres

1. Les femmes participent sur un meilleur pied d'égalité aux prises de décision des sphères publique et privée

- Les femmes participent-elles davantage aux processus politiques de la communauté dont elles étaient auparavant écartées?
- L'influence des femmes sur les prises de décision au cours du projet s'est-elle accrue dans la même proportion que celle des hommes?

2. Les femmes accèdent de façon plus équitable aux ressources économiques et naturelles et aux services sociaux de base

- Les femmes partagent-elles plus équitablement la charge de travail avec les hommes et ont-elles davantage de temps pour elles-mêmes?
- L'accès des femmes aux ressources économiques et naturelles (terre, revenus du ménage, autres) et à leur maîtrise s'est-il renforcé?

3. Baisse du nombre de femmes victimes de violences sexospécifiques et capacité des femmes à disposer librement de leur corps

- Le projet a-t-il entraîné une diminution de la violence à l'égard des femmes ou a-t-il engendré ou exacerbé la violence, ou la peur de la violence?

4. Les stéréotypes de genre et les attitudes discriminatoires envers les filles et les femmes sont combattus et évoluent

- Les hommes et les femmes ont-ils acquis une meilleure compréhension de la façon dont les relations de pouvoir inégales entre les genres sont source de discriminations à l'égard des femmes et les maintiennent dans la pauvreté?
- Le travail reproductif et non rémunéré des femmes est-il mieux considéré? Attache-t-on une plus grande importance à l'éducation des filles?

5. Des organisations de femmes se créent, se renforcent ou deviennent des partenaires

- De nouvelles organisations de femmes se sont-elles créées, ou renforcées par le projet?

6. Par la capacitation, les femmes deviennent des actrices du changement, grâce à une meilleure assurance et au développement de capacités de direction et d'organisation

- L'estime de soi et la confiance en soi qui permettent aux femmes d'influencer les processus sociaux se sont-elles renforcées?
- Les femmes sont-elles en mesure d'exercer leurs capacités de dirigeantes?

(Adapté d'Oxfam 2002)

Les évaluations de bénéficiaires répertoriées par genre sont une autre façon de mesurer l'impact. Celles-ci évaluent dans quelle mesure les dépenses et les programmes consacrés aux services publics répondent aux besoins et aux priorités des bénéficiaires des deux genres, et si ces derniers sont satisfaits de l'offre de services. Les évaluations de bénéficiaires sont principalement qualitatives et conjuguent enquêtes d'opinion et techniques participatives. Par exemple, une évaluation de bénéficiaires en matière de genre dans le cadre d'un programme fédéral de lutte contre la pauvreté au Mexique a révélé que les femmes qui en bénéficiaient avaient le sentiment que les aides financières du programme ne valaient pas l'énergie dépensée pour répondre aux conditions d'accès car elles reposaient lourdement sur le travail non rémunéré des femmes (Red de Promotoras y Asesoras Rurales 2000, quoted in Hofbauer Balmori 2003).

Tout comme dans les auto-évaluations internes, les résultats d'évaluations opérationnelles peuvent servir de vecteur pour le changement. En Tanzanie, Vision Mondiale a mis en œuvre son propre outil d'auto-évaluation du genre (Gender self-assessment - GSA) – constitué de questionnaires et de groupes de discussions à l'intention du personnel – immédiatement suivi par l'élaboration d'un plan d'action sensible à la dimension de genre par l'ensemble du personnel, destiné à combler les lacunes de l'intégration du genre identifiées à travers lui. L'une des recommandations était de former des femmes dirigeantes aux niveaux national et local en développant leurs habiletés de direction (leadership), d'affirmation de soi et de confiance en soi. Dans une performance remarquable, les femmes ont depuis été formées à ces deux niveaux et trois femmes se sont présentées et ont été élues aux élections municipales l'année suivante, attribuant leur succès à la formation de genre qu'elles avaient reçue (Hashi et Ghamunga 2006).

3.3 La nouvelle architecture de l'aide

De récents engagements politiques tels que le Sommet mondial de 2005 et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ont fait émerger une nouvelle architecture de l'aide, fondée sur l'acheminement de l'aide au développement par les programmes sectoriels et les programmes de développement national à l'initiative des pays – notamment les Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) (van Reisen 2005). Cette réforme peut être perçue comme une fenêtre d'opportunité pour mettre en relief – et potentiellement combler – les écarts soulignés plus hauts entre les engagements et l'action politique. D'autres commentateurs, cependant, sont moins optimistes: «la nouvelle architecture de l'aide comporte peu, s'il en est, de mécanismes d'imputabilité, et moins encore de

mécanismes pour la mise en œuvre des obligations nationales envers les objectifs de l'égalité des genres» (van Reisen 2005: 14).

Comment pouvons-nous mettre à profit cet agenda d'amélioration de l'efficacité de l'aide pour accélérer la réalisation efficace des engagements pris en matière d'égalité des genres? L'UNIFEM a proposé un certain nombre d'actions immédiates:

- améliorer la production et la diffusion de données répertoriées par genre;
- inclure des indicateurs de performance de l'aide qui mesurent spécifiquement les changements en matière d'égalité des genres;
- améliorer les systèmes d'imputabilité afin de suivre les performances des pays donateurs et bénéficiaires en matière de promotion des droits des femmes;
- renforcer les capacités des groupes qui revendiquent l'égalité des genres pour faire entendre les priorités des femmes, et renforcer les capacités des institutions publiques à répondre aux besoins des femmes.

(UNIFEM 2006b: 10–11)

Le Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (CAD-OCDE) possède une base de données en ligne sur les activités d'aide (système de notification des pays créanciers) qui permet de visualiser ou va l'aide des membres du CAD, à quoi elle est utilisée, et quelles politiques elle vise à mettre en œuvre. Cet outil utilise un «marqueur égalité homme-femme» pour suivre l'aide affectée aux objectifs de l'égalité des genres, par lequel les donateurs indiquent pour chaque activité d'aide si l'égalité des genres est un objectif principal, un objectif important ou ne fait pas partie des objectifs. Si ce système de marqueur a de nombreuses limites, c'est une étape dans le bon sens. Les données ont révélé, notamment entre 1999 et 2003, qu'environ la moitié de l'aide consacrée à l'éducation et à la santé de base était affectée à des problèmes liés au genre, tandis que l'aide attribuée aux infrastructures de transport, de communication et d'énergie – qui représentait un tiers de toutes les aides bilatérales – faisait assez peu de cas de l'égalité des genres (OCDE 2005).

4. MESURER LA DIFFICULTE DE MESURER

Certains aspects de l'(in)égalité entre les genres sont particulièrement difficiles à mesurer. Certains sont difficiles à conceptualiser comme les dimensions de genre de la pauvreté ou de l'émancipation des femmes, tandis que d'autres sont des questions sensibles (la violence liée au genre) ou interviennent dans des contextes délicats (cas des conflits). Cette section étudie comment évaluer la difficulté de mesurer, dans ces quatre domaines complexes, en particulier.

4.1 Mesurer la pauvreté selon une perspective de genre

Il est malaisé de mesurer la pauvreté, qui est un processus multidimensionnel difficile à définir. On s'accorde mal sur ce qu'est la pauvreté. Cependant, toute définition doit nécessairement rendre compte d'un revenu et d'une consommation inadaptés, et d'aspects plus généraux relatifs au bien-être et à la qualité de vie, tels que le manque de sécurité personnelle et le mauvais état de santé. Mesurer la pauvreté requiert donc l'utilisation d'une gamme d'indicateurs sensibles à la dimension de genre qui prêtent attention aux nuances des relations de genre et des dynamiques de pouvoir aux niveaux du foyer comme dans la société.

4.1.1 Limites des évaluations traditionnelles en matière de genre et de pauvreté

Au cours des trois dernières décennies, l'évaluation du revenu et de la consommation – la «pauvreté exprimée en dollars par jour» – a été la principale méthode d'évaluation de la pauvreté. Cette approche est basée sur les statistiques des enquêtes de ménages où le seul indicateur de genre disponible est le revenu des foyers de femmes chefs de famille par opposition aux foyers dirigés par des hommes. Ainsi, lorsqu'on parle de la «pauvreté des femmes», on parle en réalité de la pauvreté des foyers de «mères monoparentales». Ceci établit un lien entre la pauvreté et les femmes plutôt qu'entre la pauvreté et l'inégalité des relations entre les genres et ne prend pas en compte la pauvreté des femmes au sein des foyers dont le chef de famille est un homme (Chant 2003; Cagatay 1998).

Le manque de données répertoriées par genre sur les dépenses et la consommation au sein du foyer entretient aussi l'idée que le revenu est réparti équitablement entre tous les membres du foyer. Ceci ne rend pas compte des relations de pouvoir et de négociation qui s'instaurent entre les hommes et les femmes et conditionnent la distribution des ressources au sein du foyer (Chant 2003). Les hommes peuvent aussi exercer un contrôle sur le revenu du foyer en interdisant aux femmes de travailler à l'extérieur ou en contrôlant le revenu que les femmes apportent au ménage, comme le montrent les exemples de la Thaïlande (Blanc-Szanton 1990) et du Brésil (Fonseca 1991).

Qui plus est, les approches traditionnelles en matière d'évaluation de la pauvreté n'accordent aucune valeur économique au travail domestique non rémunéré (Montano et al 2003). Ce faisant, elles sous-estiment le mal-être physique de certaines femmes, du fait des longues heures de travail reproductif, éprouvantes physiquement, qu'elles assument en plus de leur travail rémunéré. Elles font également

peu de cas du coût «social» engendré par le travail non rémunéré: les filles sont retirées de l'école pour s'occuper des parents malades ou des enfants, tandis que les femmes ont moins de temps à consacrer à leur travail productif – les confinant dans des emplois mal payés, offrant peu de perspectives.

4.1.2 Approches récentes en matière d'évaluation de la pauvreté sensible au genre.

Le concept de «pauvreté de temps» – qui décrit le fait que des individus, et les femmes en particulier, n'ont pas suffisamment de temps à consacrer au repos et aux loisirs, compte tenu du temps qu'ils/elles passent à travailler pour gagner leur vie, entretenir le foyer ou à d'autres activités telles que les corvées d'eau et de bois (Blackden et Wodon 2006: 6) – est parfois utilisé comme une méthode alternative permettant de refléter les aspects sociaux et économiques de la pauvreté. La pauvreté de temps se mesure principalement au moyen de questionnaires sur l'utilisation du temps, où l'on demande aux hommes et aux femmes de dire à quoi ils consacrent leur temps au cours d'une journée normale de 24 heures, toutes activités confondues: activités productives, travail non rémunéré, loisirs et éducation. Les études portant sur l'utilisation du temps sont particulièrement importantes pour mesurer le travail reproductif non rémunéré des femmes ou les services qu'elles assument au sein du foyer et des communautés (UNIFEM 2000), lesquels restreignent souvent leur capacité à s'investir dans un emploi rémunéré.

Ainsi, en 2000, le Bureau national des statistiques de Mongolie et le PNUD ont mené une enquête sur l'utilisation du temps pour collecter des données sur les disparités de genre dans le travail rémunéré et non rémunéré. Des données sur l'utilisation du temps ont été collectées au moyen d'un calendrier de 24 heures tenu par les membres du foyer et des informations démographiques et sur les ménages ont été collectées au travers de questionnaires. Les conclusions ont montré que dans les zones rurales, les femmes passaient beaucoup de temps aux travaux domestiques et à s'occuper des membres de leurs familles (cinq à six heures par jour), ce qui ne leur laissait guère de temps pour trouver un emploi et s'occuper d'elles. L'étude recommandait en conséquence de veiller à ce que l'égalité des chances en matière de recherche et d'accès à l'emploi figure au rang des priorités sur l'agenda politique (Bureau national des statistiques et PNUD 2000).

Les évaluations participatives de la pauvreté (EPP) offrent aussi la possibilité de saisir les aspects multidimensionnels de la pauvreté en lien avec les dimensions de genre. Une EPP est un processus visant à inclure les perceptions des populations pauvres dans l'analyse de la pauvreté et dans la définition des stratégies pour la réduire (équipe du Baloutchistan - évaluation participative de la pauvreté 2003). Les méthodologies employées sont participatives et majoritairement qualitatives – le projet «voix des pauvres» présenté en section 2.3.3 en est un bon exemple. Les EPP ont produit diverses conclusions, notamment (Kabeer 2003):

- Les types de désavantages qui touchent particulièrement les femmes pauvres, comme la pauvreté de temps, par exemple, ont été explorés dans le cadre d'EPP africaines et la violence domestique, l'inégalité de pouvoir dans les prises de décision et la disproportion des charges de travail ont été illustrées dans l'EPP menée au Vietnam;
- La vulnérabilité des foyers dirigés par des femmes;
- Les différences de priorité des hommes et des femmes: ainsi, en Zambie, les femmes donnaient la priorité aux besoins fondamentaux tandis que les hommes mettaient l'accent sur la possession de biens matériels;
- Les discriminations et les inégalités de traitement inscrites dans les politiques: ainsi, en Guinée-Bissau et en Afrique du Sud, les femmes étaient souvent oubliées dans la répartition des services agricoles et de crédit, les mettant en situation de désavantage pour gagner un revenu;
- Le manque d'accès des femmes aux ressources telles que la terre, comme l'illustre l'exemple du Kenya et de la Tanzanie.

Malgré l'existence précieuse de ce type de données, de nombreuses EPP ne font aucune référence aux différences de genre et d'autres utilisent le terme «genre» comme un synonyme de «femmes». Ceci peut être dû à l'existence de préjugés parmi ceux qui compilent les données relatives à la pauvreté et les traduisent en politiques («les EPP, comme n'importe quelle autre méthodologie, sont aussi conscientes de la problématique hommes-femmes ou indifférente à ces questions que ceux qui les mènent» (Kabeer 2003: 101)), ou au fait que «les perceptions des pauvres» reflètent les normes et les valeurs de la société, qui n'attachent pas une grande importance aux inégalités entre les genres (Kabeer 2003).

Un autre moyen d'avancer réside dans la proposition de créer un indice de la pauvreté lié aux questions de genre ou pauvreté reliée au genre (Gender-based poverty) basé sur: l'utilisation du temps (produits du travail et temps de loisir/repos), la valeur des produits du travail (dans les secteurs rémunérés et non rémunérés) et les modes de dépenses et de consommation différenciés par genre (Chant 2006: 215). Pour de plus amples informations sur cet indicateur, se reporter à la *Boîte à outils*.

4.2 Genre et émancipation

Depuis le milieu des années 80, le terme «émancipation» s'est imposé dans le secteur du développement, en relation avec les femmes. Cependant l'émancipation n'est pas facile à définir en termes concrets et peut représenter des choses très différentes d'un individu à l'autre. Pour les féministes, il peut s'agir de lutter contre le patriarcat: le Bureau de l'éducation des adultes pour l'Asie-Pacifique sud déclare ainsi que l'émancipation des femmes est «le processus, et le résultat du processus, grâce auquel les femmes obtiennent une meilleure maîtrise des ressources matérielles et intellectuelles, et remettent en cause l'idéologie patriarcale et les discriminations sexuelles qui s'exercent à l'égard des femmes dans tous les institutions et les structures de la société» (Batliwala 1995). Pour d'autres, l'émancipation est une question de *choix* – il s'agit «d'étendre la capacité des individus à faire des choix de vie stratégiques dans un contexte où ils étaient auparavant privés de cette capacité» (Kabeer 2001: 19).

Ces définitions suggèrent que l'émancipation renvoie, au-delà des formes d'action observables telles que la prise de décision politique, à la signification, aux motivations et aux objectifs que les individus donnent à leurs actions – leur *sens* de l'initiative ou la conscience de leur valeur individuelle (Kabeer 2005). Un indicateur unique ne peut seul refléter l'émancipation des femmes ou la pauvreté. Elles doivent, au contraire, être évaluées sous de nombreux angles.

De plus, les indicateurs purement quantitatifs ne sont pas toujours suffisamment sensibles pour refléter les nuances des relations de pouvoir reliées au genre inhérentes au processus d'émancipation, pas plus qu'ils ne peuvent mesurer le *sens* de l'initiative ou la conscience de sa propre valeur d'un individu. Pour comprendre le contexte socioculturel dans lequel les interactions sociales et les relations hommes-femmes interviennent, il peut être utile d'utiliser des méthodes d'analyse qualitative approfondies (Pradhan 2003).

De nombreuses approches ont tenté de mesurer l'émancipation des femmes. Celle de Kabeer comporte trois dimensions inter-reliées: l'accès aux ressources (le pré-requis pour l'émancipation), l'initiative (la capacité d'utiliser ses ressources pour s'ouvrir de nouvelles opportunités) et les performances ou accomplissements (résultats) (Kabeer 1999: 436). Son analyse suggère que ces trois dimensions sont indivisibles, d'où la nécessité d'utiliser de multiples sources et méthodologies pour croiser les données. Par exemple, il est difficile de juger de la validité de l'évaluation d'une «performance ou d'un progrès» sans savoir de qui l'on parle et son degré d'initiative et si la performance en question a transformé les inégalités existantes en matière de ressources et d'initiative, ou les a au contraire entretenues et renforcées (ibid: 452).

Un défi majeur est de répondre au besoin, à la fois, de normes universelles pour évaluer l'émancipation et d'indicateurs sensibles au contexte. Une approche possible est d'utiliser des indicateurs multi-niveaux, où des indicateurs généraux pourront s'appliquer à différents contextes, tandis que les indicateurs au niveau communautaire et du foyer seront adaptés à des contextes spécifiques. Une gamme d'indicateurs multi-niveaux est présentée dans l'encadré ci-dessous.

Une approche multidimensionnelle et multi-niveaux de l'émancipation

Une étude recensant les approches internationales en matière d'évaluation de l'émancipation des femmes propose d'évaluer six dimensions: économique, socioculturelle, familiale-relationnelle, juridique, politique et psychologique. Chacun de ces aspects est mesuré à différents niveaux sociaux: le foyer, la communauté et «les sphères plus générales», l'idée étant d'adapter les différences contextuelles entre les pays. Ainsi, dans le domaine économique, les indicateurs d'émancipation intègrent: le contrôle des hommes et des femmes sur le revenu du foyer, leur accès à l'emploi, au crédit et aux marchés et la représentation des préoccupations des hommes et des femmes dans les politiques macro-économiques. Dans le domaine psychologique, les indicateurs comprennent l'estime de soi et le bien-être psychique, la conscience collective de l'injustice et l'acceptation sociale des femmes en tant que membres à part entière de la société, disposant de droits.

(Malhotra et al 2003)

Les stratégies en matière d'évaluation de l'émancipation des femmes doivent également prendre en compte le fait que l'émancipation peut être un processus de longue haleine. Ci-dessous, un exemple tiré de l'expérience indienne montre que l'émancipation n'est pas un processus linéaire. Le conseil aux chercheurs et aux évaluateurs est de viser des objectifs modestes, de se tourner vers des voies inexplorées (comme dans la génération suivante, dans l'exemple ci-dessous), et de se convaincre que les initiatives en matière d'émancipation des femmes requièrent un engagement sur le long terme.

L'émancipation des femmes: un processus non linéaire

Les données du recensement indien de 2001 suggéraient une augmentation importante du taux d'alphabétisation des femmes depuis 1991. Ceci était un peu surprenant car beaucoup de femmes inscrites dans les programmes d'alphabétisation des années 1980 et 1990 avaient été déclarées en échec car les programmes à court terme ne permettaient pas aux femmes de conserver les savoir-faire qu'elles venaient d'acquérir. Une hypothèse expliquant les données du recensement de 2001 était que, même si les femmes qui avaient assisté au cours d'alphabétisation n'avaient pas appris à lire, elles ont fait en sorte que leur filles et leurs petites filles aillent à l'école. Cette évolution est apparue 10 ou 20 ans plus tard dans le recensement et d'autres données qualitatives.

(Gurumurthy 2006)

4.3 Mesurer la violence reliée au genre

Quel est l'importance de mesurer les niveaux de violence reliée au genre - en quoi cela peut-il servir à réduire le problème? La violence reliée au genre peut se définir comme l'atteinte ou l'agression physique, sexuelle ou psychologique d'une personne en raison de son genre. Cependant, les définitions de la violence reliée au genre varient d'un pays à l'autre et en leur sein, rendant difficile l'évaluation de la violence reliée au genre en tant que phénomène global. Le manque de données et la sous-déclaration générale de son incidence la fait également apparaître beaucoup moins courante qu'elle n'est en réalité: des données plus fiables permettraient de mieux souligner le caractère généralisé du problème et de convaincre de la nécessité d'agir. Contre l'acceptation de cette violence, des initiatives encouragent des changements d'attitude, dont il convient également de mesurer le succès (voir la Section 2.3.3).

Mieux comprendre qui subit les violences reliée au genre, où, et quels sont les facteurs associés (abus d'alcool, les pratiques culturelles, conflits armés, etc.) permettra aux planificateurs et aux formulateurs de politique de mieux cibler les interventions visant à réduire la violence reliée au genre ou à venir en aide aux survivants. Par exemple, l'université d'Ibadan au Nigéria a mené une enquête sur les violences à l'encontre de jeunes femmes commerçantes, vendant leurs marchandises aux endroits où s'arrêtent les bus et les camions. Les données ont été utilisées pour organiser des formations et des campagnes de sensibilisation auprès de la police, des syndicats de camionneurs et

des fonctionnaires de la justice, et des mesures ont été adoptées qui ont permis de réduire considérablement l'incidence des violences (UNIFEM 2007).

4.3.1 Réduire les risques dans la collecte de données

Une des raisons du manque crucial de données précises sur la violence reliée au genre est qu'il s'agit d'une question sensible, qui reste tabou dans de nombreux contextes. Pour cette raison, les femmes peuvent craindre de s'exposer davantage à la violence si elles s'expriment publiquement. Il est donc crucial, lorsqu'on mesure la violence reliée au genre de prendre en considération les craintes des femmes pour leur sécurité. L'organisation mondiale de la santé (OMS) a élaboré des principes d'éthique et de sécurité dans les recherches sur la violence familiale contre les femmes, mettant en relief certaines questions comme le respect de la vie privée et de la confidentialité dans les entretiens et offrant des formations spéciales aux chercheurs (OMS 2001). Des chercheurs utilisant des méthodes participatives au Pakistan ont fait en sorte que les femmes puissent répondre en toute confiance aux questions sur la violence familiale, obligeant les belles-mères à quitter la pièce au moment de poser certaines questions en leur demandant poliment un verre d'eau, par exemple. Dans un autre cas, ils ont donné aux femmes des porte-clés avec des numéros d'urgence et leur ont demandé de dire si elles avaient subi des violences au cours de l'année passée en montrant un côté ou l'autre du porte-clé. Les femmes pouvaient ainsi répondre plus sincèrement, ne risquant pas d'être entendues.

4.3.2 Méthodologie pour l'évaluation de la violence reliée au genre

Une stratégie pour mesurer la violence reliée au genre est de mener une étude spécifique sur les formes, les circonstances et les conséquences de la violence. Cependant, ces études sont coûteuses et difficiles à reproduire dans le temps. Une alternative moins onéreuse est d'introduire des questions sur la violence reliée au genre dans des enquêtes visant d'autres objectifs, telles que les enquêtes démographiques. L'avantage est de pouvoir utiliser les autres variables collectées pour approfondir notre compréhension des facteurs de risque et des conséquences de la violence reliée au genre sur la santé reproductive et infantile, par exemple, au fil du temps. Néanmoins, l'inclusion d'une ou deux questions sur la violence reliée au genre dans les enquêtes peut conduire à sous représenter la violence reliée au genre dans les rapports. En conséquence, l'OMS a élaboré un module spécialement consacré à la violence reliée au genre qui peut être intégré dans des études plus générales (UNDAW 2005).

Une autre alternative est de mesurer la violence reliée au genre dans le cadre de l'évaluation de programmes de santé sexuelle ou de services d'aide juridique. Au Venezuela, par exemple, la violence reliée au genre a été mesurée dans le cadre d'un programme de santé sexuelle et reproductive. Des actions ont été menées pour organiser une évaluation efficace et nuancée, à savoir: proposer une formation adaptée à tout le personnel, établir de bons rapports avec les patients, expliquer au public concerné que toutes les femmes font l'objet d'un examen systématique en matière de violence reliée au genre et utiliser un outil d'évaluation simple, standardisé, intégrant les formes de violence psychologique, physique, et sexuelle ainsi que les violences sexuelles subies dans l'enfance. Le taux de prévalence de la violence ainsi détectée est passé de 7 % à 38 % des nouveaux

participants, grâce aux procédures systématiques précitées, à l'examen systématique de tous les participants et l'information croissante du public quant à l'existence d'une nouvelle loi contre la violence conjugale (Guedes et al 2002).

4.4 Genre et conflits

Il est assez difficile de mesurer l'égalité des genres dans les situations de paix et de stabilité, mais plus difficile encore dans un contexte susceptible de dégénérer rapidement en conflit. Les indicateurs reliés au genre peuvent refléter, voire permettre d'éviter, l'escalade meurtrière. Ils peuvent aussi fournir une feuille de route pour suivre l'évolution vers l'objectif à plus long terme de l'égalité des genres dans la période cruciale de l'après-guerre.

4.4.1 Guetter les signes d'intensification d'un conflit

L'utilisation judicieuse des indicateurs reliés au genre peut permettre d'anticiper l'éclatement d'un conflit. L'aggravation des inégalités entre les genres, qui se manifeste par des taux élevés de violence conjugale, par exemple, peut être le signe d'une montée des périls. L'attention portée aux questions de genre peut donc renforcer l'efficacité des modèles analytiques et préventifs tels que les systèmes d'alerte précoce et d'évaluation des risques de conflit et mettre également en relief les différentes aptitudes des hommes et des femmes à s'engager dans la prévention du conflit (UNIFEM 2006a).

Bien que la majorité des systèmes de suivi des conflits aient été indifférents à la notion de genre jusqu'à présent, l'UNIFEM a conduit plusieurs projets en vue d'élaborer des indicateurs de genre intégrables dans tous les aspects des systèmes d'évaluation des risques de conflit et d'alerte précoce. Un projet mené dans les îles Salomon et utilisant des indicateurs de conflit sensibles à la dimension de genre a permis aux donateurs, au gouvernement, aux O.N.G. et aux communautés de mieux adapter leur planification stratégique et leurs activités en vue de refléter les priorités de l'heure en matière de construction de la paix et d'égalité des genres. Ceci a permis une compréhension plus nuancée de la dynamique du conflit et renforcé le rôle des femmes dans le processus de construction de la paix (Moser 2006). Les indicateurs, dont l'encadré ci-dessous fournit quelques exemples, ont été collectés au travers d'une enquête d'opinion auprès des hommes et des femmes sur les risques de conflit aux niveaux communautaire et national, suivie de discussions de groupes focaux participatifs.

Exemples d'indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre de l'UNIFEM

- Augmentation des violences familiales
- Augmentation du chômage des jeunes hommes
- Moindre fréquentation des marchés/jardins par les femmes, par crainte de violence
- Méfiance accrue entre les groupes ethniques
- Augmentation de la proportion de «discours informels négatifs» (rumeurs, commérages)
- Réduction de la participation des femmes dans l'arbitrage communautaire des conflits sur la terre

D'autres indicateurs sensibles au genre pour les situations de conflit sont présentés dans la Boîte à outils.

Évaluer l'égalité des genres au sortir des conflits

Les indicateurs sensibles à la dimension de genre sont importants pour suivre les progrès en matière d'égalité des genres dans les situations d'après-conflit. Le contexte d'après-guerre offre une fenêtre d'opportunité essentielle pour poser les bases d'une égalité des genres durable. C'est l'époque où de nouvelles constitutions et cadres juridiques se mettent en place, des élections se tiennent et les activités de développement et de reconstruction créent de nouveaux emplois. De plus, la volonté de transition «démocratique» ouvre un espace de discussion sur l'égalité des droits pour les hommes et femmes. Il est vital de faire en sorte que les femmes, comme les hommes, soient en mesure de tirer parti de ces opportunités.

L'encadré ci-dessous dresse une liste d'indicateurs possibles pour mesurer l'égalité des genres après un conflit, sur la base de l'expérience du Timor Leste. Les indicateurs comprennent quatre des catégories proposées par le Groupe spécial du millénaire des Nations Unies sur l'égalité des genres pour suivre les progrès en direction des OMD (abordés plus en détail dans la section suivante).

Indicateurs de l'égalité des genres dans les situations d'après conflit

Participation des femmes dans les institutions politiques

- Proportion des femmes/hommes dans les instances gouvernementales provisoires/transitoires.
- Proportion de femmes à l'assemblée constituante, dans les comités de rédaction de la constitution et dans les consultations populaires.
- proportion de femmes/hommes sur les listes électorales (y compris à des postes éligibles).

Droits à la propriété

- Proportion de femmes/hommes parmi les bénéficiaires de la redistribution des terres à l'issue du conflit, en incluant les terres allouées aux combattants démobilisés.
- Provisions relatives à l'égalité des droits en matière de propriété et d'héritage garanties dans les nouvelles constitutions et législations.

Emploi

- Proportion de femmes/hommes employés à la reconstruction et à la réhabilitation.
- Proportion de femmes/hommes dans les programmes d'emplois/de génération de revenus.
- Proportion de femmes/hommes employés aux Nations Unies, dans les ONG et le service public, à tous les niveaux.

Violences contre les femmes

- Inclusion d'un programme de sensibilisation au genre dans la formation des forces armées, de la police et des juges.
- Nombre de cas de violence reliée au genre rapportés à la police ou à d'autres instances, nombre d'enquêtes menées et pourcentage d'inculpation.

(Ospina 2006)

En plus de ces quatre catégories, il est proposé de collecter des données sur le pourcentage de foyers dirigés par des femmes (dans la mesure où cet indicateur peut fluctuer pendant et après le conflit, et est important pour planifier les programmes de subsistances), ainsi que la proportion de femmes parmi les anciens combattants recensés (des mesures spéciales étant nécessaires pour que les femmes puissent bénéficier des mesures de réinsertion destinées aux anciens combattants) (Ospina 2006). Les données seraient ainsi comparées à des données similaires avant le conflit, si elles existent, ou collectées régulièrement après le conflit pour contrôler la réalité des efforts de développement et de reconstruction en lien avec l'égalité des genres.

4.4.2 Réduire les risques personnels dans la collecte des données

Les militantes, les chercheuses et les informatrices sont particulièrement exposées dans les situations de conflit, car elles sont l'objet d'agressions sexuelles et peuvent être accusées de sortir des rôles traditionnellement assignés aux femmes. Ceci s'ajoute aux risques que représente la collecte de données dans un contexte d'hostilités. Diverses stratégies peuvent être employées pour réduire les risques en matière de sécurité:

- Éviter d'engendrer un faux sentiment de sécurité.
- Veiller à ce que les participants ne deviennent pas la cible d'attaques du fait de leur participation.
- Analyser de façon explicite les niveaux et les facteurs de risque avec les partenaires locaux.
- Créer un environnement propice à l'expression des opinions en toute sécurité.
- Approcher les communautés au travers d'organisations de femmes respectées localement.

(Anderson et Olsen 2003)

5. ÉVALUATIONS INTERNATIONALES

Les indices et les objectifs internationaux et régionaux reliés au genre sont précieux car ils permettent d'accorder les diverses sensibilités sur une compréhension commune des problèmes au niveau international, d'établir des comparaisons transnationales en matière d'égalité des genres et de condenser des données complexes en message clairs, formulés en termes de progrès et d'écart en matière d'égalité des genres. Cependant, les indices internationaux ont des limites, dont la tendance à se cantonner à des formes quantitatives d'évaluation; le caractère notoirement peu fiable des données de recensement nationaux; les incohérences temporelles et entre les pays, rendant les comparaisons difficiles entre pays; ainsi que le défi permanent de s'entendre sur les aspects de l'égalité des genres qu'il conviendrait de mesurer et celui de trouver le meilleur moyen de refléter ces éléments au moyen d'un nombre limité d'indicateurs.

Cette section passe en revue certains objectifs et indices internationaux parmi les plus utilisés pour mesurer l'égalité des genres – les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les indices reliés au genre du PNUD. Elle décrit ensuite des indices alternatifs composites (combinés), des approches régionales et des efforts novateurs en vue d'harmoniser les indicateurs reliés au genre existants.

5.1 Objectifs du millénaire pour le développement

5.1.1 Historique

Les OMD sont un ensemble de huit objectifs généraux, comportant 18 cibles mesurées par 48 indicateurs sociaux, économiques et environnementaux quantifiables pour l'horizon 2015 et reflétant les principaux défis mondiaux du développement (voir ci-dessous). Adoptés par 189 dirigeants internationaux lors du sommet des Nations Unies pour le millénaire en septembre 2000, les OMD sont perçus par certains défenseurs de l'égalité des genres comme un moyen de diversion; d'autres y voient un point d'entrée stratégique pour promouvoir l'égalité hommes-femmes. L'objectif 3, qui met l'accent sur l'égalité des genres et l'émancipation des femmes, représente un jalon important dans les décennies d'efforts visant à sensibiliser à l'importance de l'égalité des genres pour le développement humain, en même temps qu'un rappel bienvenu des politiques, des actions et des ressources qui manquent à ce jour pour réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde entier.

De nombreux intervenants et responsables politiques dans le domaine du genre s'accordent aujourd'hui pour dire que l'égalité des genres et l'émancipation des femmes sont incontournables pour la réalisation de chacun des OMD, et que la réalisation de l'objectif 3 dépendra de la réponse que les autres objectifs apporteront aux contraintes socioculturelles qui pèsent sur les hommes et les femmes. Le Groupe spécial du Projet Objectifs du millénaire sur le genre et l'éducation (Millennium Project Task Force on Gender and Education) a illustré ce raisonnement en énumérant quelques-unes des raisons qui justifient l'importance de l'égalité des genres pour la réalisation de chacun des 8 OMD, comme décrit dans l'encadré ci-dessous (Grown et al 2005: 31). Le Groupe spécial fait partie

du Projet objectifs du millénaire, une instance consultative indépendante mandatée par le Secrétaire général des Nations Unies pour proposer les meilleures interventions et stratégies politiques en vue de réaliser les OMD.

Les OMD et l'importance de l'égalité des genres	
Objectif 1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des chances et des capacités pour les hommes et les femmes peut améliorer la croissance économique. • L'égalité d'accès des hommes et des femmes aux infrastructures de transport et d'énergie peut développer l'activité économique. • L'investissement équitable dans les programmes de santé et de nutrition des femmes réduit la faim et la malnutrition chroniques, ce qui améliore la productivité et le bien-être.
Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les filles éduquées maîtrisent mieux leur fertilité et participent davantage à la vie publique. • L'éducation d'une mère conditionne fortement la scolarisation et les performances scolaires de ses enfants, ainsi que leur bilan sanitaire et nutritionnel.
Objectif 3. Promouvoir l'égalité et l'émancipation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Le succès de cet objectif central dédié à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes dépend de la réalisation de tous les autres objectifs.
Objectif 4. Réduire la mortalité infantile	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau d'éducation, le revenu et le degré d'autonomie d'une mère influent fortement sur la baisse de la mortalité infantile.
Objectif 5. Améliorer la santé maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau d'éducation, le revenu et le degré d'autonomie d'une mère influent fortement sur la baisse de la mortalité maternelle.
Objectif 6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	<ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande indépendance économique, une capacité accrue à négocier des rapports protégés, une meilleure conscience de la nécessité de faire évoluer les normes traditionnelles concernant les relations sexuelles, un meilleur accès aux traitements et le soutien aux femmes dans les activités reproductives qu'elles assument sont essentiels pour stopper et réduire la propagation du VIH/SIDA et d'autres épidémies.
Objectif 7. Assurer un environnement durable	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques d'égalité des genres relatives à la propriété des biens et des ressources permettent aux femmes (souvent en tant que principales utilisatrices de ces ressources) de gérer ces dernières de façon plus durable.
Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure égalité entre les genres dans la sphère politique peut conduire à une hausse des investissements dans la coopération au développement.

(Adapté de Grown *et al* 2005: 31)

Cependant, en dépit du caractère central de l'égalité des genres pour chacun de ces objectifs, la dimension du genre n'est pas intégrée dans les déclarations d'objectifs, les indicateurs choisis, ni les méthodes d'évaluation utilisées pour chacun d'eux. Une récente évaluation en matière de genre de 78 rapports d'OMD nationaux a établi que les références aux femmes et à la notion de genre restait cantonné aux objectifs 3 et 5 des OMD et que les débats concernant l'objectif 7 sur l'environnement et l'objectif 8 sur les partenariats étaient presque toujours indifférents au genre (Menon-Sen 2005).

5.1.2 Objectif du millénaire pour le développement 3: l'égalité hommes-femmes

L'OMD3 comprend une cible générale et quatre indicateurs pour suivre les progrès:

Objectifs et indicateurs de l'OMD 3

Objectif: Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

Indicateurs:

- Rapport filles/garçons recevant de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement
- Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes
- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole
- Proportion de sièges détenus par les femmes au Parlement national

Des critiques ont été formulées à l'égard de l'objectif 3, qui questionnent la validité des indicateurs – leur pertinence pour l'évaluation de l'égalité des genres – suggérant qu'il n'adresse pas l'ensemble des problèmes permettant de mesurer l'égalité des genres. Par exemple:

- La réalisation de l'OMD 3 ne garantirait pas pour autant l'égalité des genres, car l'égalité de genre en matière de scolarisation ne se traduit pas forcément sur d'autres plans, dans la population active ou la répartition du revenu national (Johnson 2005).
- Les indicateurs choisis pour suivre les progrès en direction de l'OMD 3 ne font pas mention de questions clés comme les droits des femmes, l'émancipation des femmes, la violence faite aux femmes ou la pauvreté des femmes. Dans des pays où l'OMD 3 est considéré comme «atteint», les femmes continuent de subir de la violence et n'ont toujours pas la possibilité d'avorter, par exemple (Verdière 2005).
- L'indicateur choisi pour mesurer l'alphabétisation pose particulièrement problème car les données en ce domaine ne sont pas fiables dans de nombreux pays (Grown et al 2003).
- Si les taux de scolarisation mesurent les effectifs de l'enseignement, ils ne rendent pas compte des taux tout aussi importants de réussite scolaire et des résultats de l'apprentissage (ibid).
- La proportion de sièges au Parlement n'est pas une grande garantie d'émancipation, car elle ne mesure pas si les femmes disposent réellement d'un pouvoir de décision au Parlement, ni les progrès effectués aux niveaux municipal et local (Grown et al 2003).

- L'augmentation du nombre de femmes occupant un emploi salarié peut créer une double journée pour les femmes qui assument déjà des tâches domestiques non rémunérées et s'occupent des membres de la famille, comme l'établit la Section 4.1, consacrée à l'évaluation de la pauvreté.

5.1.3 Quelles voies pour avancer?

Au cours des deux dernières années, le système des Nations Unies s'est penché sur de nouveaux objectifs et indicateurs pour l'ensemble des OMD. Le groupe spécial du projet du millénaire sur le genre et l'éducation a identifié sept priorités stratégiques en vue de réaliser l'objectif 3 d'ici 2015, et plusieurs indicateurs utilisables par les pays pour suivre les progrès vers la réalisation de ces 7 priorités stratégiques (voir l'encadré ci-dessous). Le groupe spécial a recommandé de substituer ces indicateurs aux quatre anciennement suggérés par les Nations Unies pour suivre les progrès vers la réalisation de l'OMD 3 (Grown 2007, correspondance personnelle). À ce jour, l'assemblée générale des Nations Unies n'a pas adopté ces recommandations. Toutefois, à la suite du sommet mondial de 2005, un certain nombre de recommandations du groupe spécial ont été incluses en tant que cibles secondaires sous d'autres objectifs (Judd 2007, correspondance personnelle).

Indicateurs proposés par le groupe spécial du projet du millénaire pour le suivi des OMD

Priorité stratégique 1: éducation

- rapport hommes/femmes des taux de scolarisation dans l'éducation primaire, secondaire et tertiaire
- rapport hommes/femmes des taux de réussite dans l'éducation primaire, secondaire et tertiaire

Priorité stratégique 2: droit et santé sexuels et reproductifs

- proportion de la demande satisfaite en matière de contraception
- taux de fécondité des adolescentes

Priorité stratégique 3: Infrastructure

- nombre d'heures que les hommes et les femmes consacrent à la collecte d'eau et de combustible, par jour ou par an.

Priorité stratégique 4: droits de propriété

- terre possédée par des hommes, des femmes ou en commun
- possession du domicile par les hommes, les femmes ou en commun

Priorité stratégique 5: Emploi

- Pourcentage des femmes dans la population active, salariée ou indépendante, par type.
- Disparités de genre dans les revenus d'activité salariée ou indépendante.

Priorité stratégique 6: Participation aux parlement nationaux et dans les administrations locales

- Pourcentage de sièges détenus par les femmes au parlement national.
- Pourcentage de sièges détenus par les femmes dans les collectivités locales.

Priorité stratégique 7: La violence contre les femmes

- Taux de violence familiale

(Grown *et al* 2005: 18)

Outre cette proposition de nouveaux indicateurs, d'autres recommandations ont été faites pour renforcer les efforts en vue de suivre les progrès en direction des OMD. L'évaluation des rapports nationaux sur les OMD menée par le PNUD suggère d'accroître la gamme et l'étendue des rapports, en reliant davantage entre eux les objectifs et en mettant l'accent sur la propriété et l'engagement dans la réalisation de ces objectifs communs (Menon-Sen 2005: 63). *La marche mondiale des femmes*, un réseau d'action féministe internationale regroupant des organisations de base, affirme que les OMD ne vont pas assez loin et adopte dans sa charte mondiale des femmes pour l'humanité une démarche plus radicale, mettant l'accent sur les droits humains et les libertés et dénonçant le patriarcat, le capitalisme, la pauvreté et la violence faite aux femmes (Verdière 2005).

5.2 L'indicateur sexospécifique de développement et l'indice de la participation des femmes

5.2.1 Un peu d'histoire

L'indice de développement (IDH) a été introduit par le PNUD en 1990 en vue de s'écarter de la focalisation sur les seuls facteurs économiques dans l'évaluation de la pauvreté et du bien-être (Voir section 4.1). Si cette initiative a représenté une alternative importante à l'évaluation des situations économiques sur la base du produit intérieur brut (PIB), les indicateurs de l'IDH n'étaient pas répertoriés par genre. En 1995, au moment de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le PNUD a élaboré deux instruments en complément de l'IDH: l'indice sexospécifique de développement humain (ISDH) et l'indice de la participation des femmes (IPF). Ces deux indices composites intègrent plusieurs indicateurs (énumérés ci-dessous) combinés en une mesure globale. L'ISDH et l'IPF sont parmi les indicateurs les plus utilisés pour évaluer l'égalité hommes-femmes au niveau national. Ils sont particulièrement utiles en raison de leur nombre limité d'indicateurs, simples d'accès et couvrant un grand nombre de pays, et en ce qu'il constituent un moyen «pratique» pour suivre le développement dans le domaine de l'égalité des genres (Crawford 2006: 9).

Indicateurs utilisés dans l'ISDH et l'IPF

L'ISDH utilise les mêmes indicateurs en matière de bien-être que l'indice de développement humain (voir la Boîte à outils pour de plus amples informations sur l'IDH) mais applique une pénalité aux résultats agrégés en cas de disparités en matière de genre. Plus l'écart entre les hommes et les femmes est grand, plus l'ISDH d'un pays est faible, comparé à son IDH. Les trois indicateurs, d'égale importance, utilisés pour mesurer l'ISDH sont:

- Longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction, représentée par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné au primaire, au secondaire et au supérieur.
- Niveau de vie décent, exprimé par le salaire estimatif (PPA en USD).

L'IPF mesure l'écart entre les hommes et les femmes au regard de trois éléments d'émancipation d'égale importance:

- Participation et prise de décision politiques (mesurés en termes de répartition des sièges parlementaires entre les hommes et les femmes).
- Participation et prise de décision économiques (mesurés en termes de répartition des emplois techniques et professionnels entre les hommes et les femmes, et de proportion des positions administratives et dirigeantes pour chaque genre).
- Pouvoir sur les ressources économiques (mesuré en termes de proportion des revenus d'activité des hommes et des femmes).

Les méthodologies utilisées pour calculer l'ISDH et l'IPF sont décrites dans le document du PNUD 2004.

5.2.2 Potentiel

Comparer l'IPF, l'ISDH, l'IDH et le revenu par habitant fournit des informations importantes sur l'égalité des genres. Par exemple, en rapprochant l'IDH de l'ISDH, on s'aperçoit qu'aucun pays ne traite ses femmes aussi bien que ses hommes, puisque dans chaque pays, l'ISDH est inférieur à l'IDH. Ceci démontre également que l'objectif de l'égalité des genres ne dépend pas du niveau national des revenus. Par exemple, si la Corée du Sud affiche de bons résultats en termes de produit intérieur brut et de développement humain, ses performances mesurées par l'indice de participation des femmes sont très mauvaises, en raison principalement du faible nombre de femmes élues au parlement et présentes dans les fonctions d'administration et de direction (Klasen 2004 ; Bardhan et Klasen 1999). De plus, certains pays ont un indice de la participation des femmes faible en comparaison de leur indice sexospécifique de développement humain car ils ont de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation et de l'alphabétisation qu'en terme d'emploi et de participation politique (Beck 1999: 35). Dans un petit nombre de cas, ces mesures ont été utilisées avec succès dans des campagnes de revendications. Par exemple, en Corée, l'IPF a été utilisé pour persuader le gouvernement d'agir pour remédier à la faible représentation des femmes dans les secteurs politiques et économiques du pays (PNUD 2005).

5.2.3 Limites et défis

Cependant, ces indices ont leurs limites. Ni l'un ni l'autre ne mesurent l'(in)égalité de genre en tant que telle. L'ISDH est une évaluation du développement humain corrigée en fonction des inégalités hommes-femmes et l'IPF est «une étrange combinaison d'émancipation relative des hommes et des femmes... et de niveaux absolus de revenu par habitant » (Dijkstra 2006: 276). L'ISDH, comme l'IPF, sont difficiles à calculer ou à interpréter et une compréhension insuffisante de leurs limites a parfois faussé les débats, discussions et efforts de revendications en matière de politique. L'erreur la plus courante est d'interpréter l'ISDH comme une mesure de l'inégalité – une mauvaise interprétation que l'on retrouve dans divers rapports nationaux annuels sur le développement humain du Kenya, de l'Albanie et de la Macédoine, ainsi que dans de nombreux documents universitaires (Schüler 2006).

Le choix des indicateurs est également discutable. Par exemple, l'utilisation du revenu comme moyen de mesurer la consommation ne tient pas compte de la répartition des ressources au sein du foyer, comme le montre la section 4.1 consacrée à l'évaluation de la pauvreté. En ce qui concerne l'IPF, le choix de se concentrer sur les indicateurs de la représentation des femmes au parlement et dans les

professions libérales ne permet pas de mesurer les inégalités au sein d'une population de femmes éduquées et économiquement avantagées (Cueva Beteta 2006). L'IPF ne prend pas non plus en compte la participation ou l'influence réelle des femmes parlementaires dans les prises de décision.

La participation limitée du public dans le choix des indicateurs pose également problème. L'ISDH a ainsi été critiqué parce qu'il ne reflète pas suffisamment les préoccupations des pays en développement. En réponse à cette critique, le Rapport sur le développement humain de 2004 du Gujarat a introduit une mesure du développement de la dimension de genre, le Gender Development Measure (GDM-1), adaptée au contexte local et intégrant des indicateurs supplémentaires tels que l'incidence du handicap, le taux de participation électoral et l'offre de logements «durables» (Schüler 2006: 168).

En outre, le rapport sur le développement humain n'offre pas de périodes de calcul homogènes de l'ISDH. Le mode de calcul de l'ISDH a été ajusté en 1999 et différentes sources de données ont été utilisées d'une année à l'autre. Les tendances ne peuvent donc pas être comparées et analysées de façon adéquate car les mouvements de l'ISDH peuvent provenir de sources de données améliorées plutôt que d'une évolution des données concernées (Klasen 2006).

5.2.4 Nouvelles initiatives concernant l'ISDH et l'IPF

Plusieurs initiatives sont en cours pour renforcer l'efficacité de l'ISDH et de l'IPF dans l'évaluation de l'égalité des genres. L'idée, notamment, est de répondre à la demande de la communauté qui s'occupe des politiques et des campagnes de revendications et mesurer réellement les écarts de genre— les différences mesurées entre les hommes et les femmes sur un indicateur particulier. Une suggestion est d'élaborer des indices de développement humain séparés pour les hommes et les femmes (Klasen 2006). Une autre proposition est d'élaborer un indicateur composite plus simple des disparités entre les genres en utilisant les trois indicateurs de l'OMD 3 pour compléter l'ISDH et l'IPF (Leete 2005). En ce qui concerne l'IPF, Cueva Beteta (2006: 235–6) recommande les indicateurs supplémentaires suivants:

- Pour la participation politique, inclure la présence des femmes dans les instances politiques locales.
- Pour la participation économique, inclure les échelons inférieurs de la structure hiérarchique.
- Inclure des indicateurs de l'autonomie des femmes au sein du foyer et de la liberté de disposer de leur corps et de leur sexualité.

Le PNUD entreprend actuellement une révision de l'ISDH et de l'IPF, qui devrait notamment déboucher sur la production d'un outil interactif sur le site du Bureau du rapport sur le développement humain du PNUD, afin d'aider les utilisateurs à calculer et interpréter l'ISDH et l'IPF (HDRO 2005). Dans le cadre de cette révision, une discussion électronique organisée de juillet à septembre 2005 a produit diverses propositions pour l'inclusion d'autres aspects de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes dans l'ISDH et l'IPF, notamment: la violence faite aux femmes, la traite des femmes, leur temps de loisir, leur pouvoir de décision au sein des communautés et du foyer, leur

sécurité et leur dignité personnelles (PNUD 2005). Au Mexique, le PNUD fait également du travail autour de l'ISDH et l'IPF, combinant des efforts en vue d'utiliser l'ISDH et l'IPF et une étude pilote conjuguant l'ISDH et l'IPF avec des indicateurs sur la violence (PNUD Mexique, PNUD/BRIDGE discussion électronique mars 2007).

5.3 Autres indices composites

Une «nouvelle génération» d'indices composites internationaux visant à mesurer l'égalité des genres a été élaborée, en partie pour compléter et élargir l'ISDH et l'IPF. Certains indices compensent certaines limites recensées plus haut. Ainsi, l'indice d'équité de genre (Gender Equity Index -GEI) de Social Watch permet d'établir un classement précis de différents pays en fonction du niveau d'équité entre genres – à la différence de l'ISDH qui ne peut s'utiliser qu'en référence au niveau moyen (indifférent à la dimension de genre) de bien-être calculé au travers de l'IDH. L'indice d'équité de genre associe des indicateurs tirés de l'ISDH et de l'IPF dans un classement en matière d'équité de genre estimé pour trois dimensions séparées (Social Watch 2005b):

- Éducation (mesurée par les écarts d'alphabétisation entre hommes et femmes et les taux de scolarisation de chaque genre dans l'éducation primaire, secondaire et tertiaire).
- Participation à l'économie (mesurée par le pourcentage de femmes et d'hommes ayant un emploi rémunéré, à l'exception de l'agriculture, et par la répartition du revenu entre les hommes et les femmes).
- Émancipation (mesurée par le pourcentage de femmes dans les professions libérales, techniques, dirigeantes et administratives et par le nombre de femmes députées au parlement et occupant des postes de décision ministériels).

L'indice de l'écart entre les hommes et les femmes du Forum économique mondial utilise également toute une gamme de dimension et d'indicateurs – dont quelques-uns sont décrits dans l'encadré ci-dessous (Lopez-Claros et Zahidi 2005). Cet indice innove notamment par ses techniques d'évaluation, combinant un ensemble de données quantitatives avec des mesures qualitatives tirées de l'enquête sur l'opinion des dirigeants du Forum économique mondial sur un panel de 9000 dirigeants d'entreprises dans 104 pays.

Indice de l'écart entre les hommes et les femmes

Indicateurs de l'indice de l'écart entre les hommes et les femmes:

- *Participation économique*: taux de chômage masculin et féminin, taux d'activité économique et rémunération à travail égal.
- *Égalité sur le plan économique*: durée du congé de maternité, pourcentage du salaire versé durant la période indemnisée, nombre de femmes occupant des fonctions de direction, provision de services publics de garde d'enfants, impact des lois sur la maternité sur l'embauche des femmes, écarts de salaire entre les hommes et les femmes dans le secteur privé.
- *Participation politique*: nombre de femmes ministres, pourcentage de femmes députées au parlement, femmes occupant des fonctions sénatoriales et dirigeantes supérieures, nombre d'années pendant lesquelles une femme a été chef de l'État.
- *Niveau d'éducation*: taux d'alphabétisation, taux d'inscription dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires, temps de scolarité moyen.
- *Santé et bien-être*: réalité des efforts gouvernementaux pour réduire la pauvreté et les inégalités, taux de grossesses adolescentes, pourcentage des naissances en milieu médicalisé et taux de mortalité maternelle et infantile.

(Lopez-Claros et Zahidi 2005)

Ces nouveaux indices illustrent des choix différents dans l'équilibre à trouver entre l'utilisation de dimensions et d'indicateurs multiples et la capacité d'évaluer et de comparer les données sur un grand nombre de pays. La disponibilité et la comparabilité des données statistiques nationales étant limitées dans de nombreux pays, plus le nombre d'indicateurs est grand, moins les pays sont susceptibles d'avoir des données disponibles pour ces indicateurs. Si l'indice de l'écart entre les hommes et les femmes est un outil complet et nuancé, les données sont si complexes qu'elles ne permettent d'évaluer qu'un nombre réduit de 58 pays. Par contre, l'indice d'équité hommes-femmes porte sur une gamme bien plus restreinte d'indicateurs mais applicable à 130 pays (Social Watch 2005b).

Ces indices composites ont leurs défauts. Ils ne comportent ni l'un ni l'autre d'indicateurs pour le travail informel, le travail reproductif et non rémunéré ou l'utilisation du temps. Ces indicateurs sont cruciaux pour comprendre la participation des femmes dans l'économie car une bonne partie du travail des femmes se situe en dehors du secteur formel. L'intégration de ces indicateurs au sein d'indices composites est un chantier crucial pour l'avenir.

5.4 Approches régionales

Peut-on utiliser des indicateurs internationaux dans un contexte régional spécifique? Les manifestations de l'inégalité des genres étant liées à un contexte, les indicateurs internationaux basés sur des normes mondiales s'appliquent parfois difficilement au contexte local ou régional (UNRISD 2005). Par exemple, le rapport 2004 de la CEPALC sur les progrès de la région des Caraïbes vers la

réalisation des OMD a souligné le faible intérêt des mesures et des considérations générales contenues dans les indicateurs des OMD (CEPALC 2004). Dans les Caraïbes, alors que les filles ont des taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire supérieurs à celui des garçons, ce niveau d'éducation ne se traduit pas par un meilleur positionnement des femmes sur le marché du travail ou une participation accrue aux prises de décision dans la région. En conséquence, le rapport filles/garçons dans les effectifs scolarisés n'est pas forcément un bon indicateur de l'(in)égalité des genres (ibid).

Dans plusieurs régions, des programmes ont commencé à adapter des indicateurs afin de mieux représenter les fluctuations de l'égalité des genres selon les contextes. Par exemple, depuis 1997, le programme de statistiques national sur les questions hommes-femmes (GSP- Gender statistics Program) dans les pays arabes, cherche à renforcer les capacités régionales en terme d'identification de statistiques et d'indicateurs, à travers une série d'ateliers régionaux. Dans le troisième de ces ateliers, en 2003, des participants ont identifié une série de statistiques et d'indicateurs sensibles au genre cruciaux pour évaluer le degré d'égalité des genres dans la région, dont une section sur «les femmes et les services de santé reproductive», comportant un indicateur sur la «prévalence de la contraception» (Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie occidentale 2001).

La Commission économique pour l'Afrique (ECA) et le Centre africain pour le genre et le développement (CAGED) ont créé l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), qui a été lancé lors du quatrième Forum africain sur le développement et inauguré dans 12 pays depuis. Il a été conçu pour fournir aux responsables de politiques africains un outil approprié pour suivre les progrès en direction de l'égalité des genres ainsi que dans la mise en œuvre des conventions ratifiées par les pays africains, dont la Plate-forme pour l'action de Dakar (Commission économique pour l'Afrique 2004). Cet indicateur diffère de l'ISDH et de l'IPF en ce qu'il ne s'appuie pas sur les données du produit intérieur brut (PIB). Il incorpore un outil quantitatif de 42 indicateurs répertoriés par genre (l'indice de la condition féminine - ICF) ainsi qu'une évaluation qualitative du degré d'application et de respect de certains droits des femmes et documents fondamentaux relatifs à l'égalité des genres (Tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique). L'indice s'applique aux données régionales, même si les données nécessaires ne sont pas toujours disponibles dans chaque pays (CAGED 2005). (Voir la *Boîte à outils* pour en savoir plus sur l'IDISA et la méthodologie qui le sous-tend).

5.5 Harmonisation des indicateurs sensibles au genre

La prolifération d'indicateurs sensibles au genre internationaux peut être source de confusion, dans la mesure où les gouvernements et la société civile débattent des mesures qui se recoupent et des terminologies et concepts qui diffèrent. Quelques initiatives tentent de répondre à ces difficultés, en identifiant et en utilisant des ensembles d'indicateurs harmonisés.

L'UNIFEM et le PNUD – harmoniser les indicateurs au Kirghizstan

La gamme d'indicateurs sexospécifiques harmonisés a été élaboré par des experts des questions de genre, qui ont regroupé les indicateurs sexospécifiques utilisés pour les OMD, les stratégies de réduction de la pauvreté, la Plate-forme pour l'action de Beijing et la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en trois catégories: indicateurs obligatoires, recommandés et facultatifs. Une réunion avec des représentants des ministères gouvernementaux, du bureau du premier ministre, des agences des Nations unies, des donateurs et des représentants de la société civile ont examiné et validé chaque indicateur en terme d'applicabilité, de faisabilité, de coût-efficacité et de concordance avec les indicateurs globaux. Les indicateurs sexospécifiques harmonisés au Kirghizistan ont déjà donné des résultats positifs. Le processus a contribué à renforcer la place de l'égalité des genres dans le second rapport sur les OMD et la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) du pays. Des partenaires ont plaidé pour l'intégration des questions de genre dans le rapport sur les OMD et la SRP, en s'appuyant sur des arguments tirés d'un recueil de statistiques répertoriées par genre, dans le cadre d'un mémorandum de compréhension commun entre l'UNIFEM et le comité national des statistiques.

(UNIFEM 2005)

Pour de plus amples informations sur les bases de données internationales et régionales de statistiques sensibles à la dimension de genre, se reporter à la *Boîte à outils*.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Révision et définition d'indices sexospécifiques internationaux

Si les objectifs et indices en matière d'égalité des genres au niveau international offrent certains outils indispensables pour revendiquer et rendre compte des avancées dans ce domaine, il reste nécessaire de les perfectionner et de mieux les utiliser.

Recommandations:

- Les agences des Nations Unies doivent poursuivre le bilan de certains processus comme ceux de l'ISDH et de l'IPF et utiliser ces bilans pour améliorer les méthodes de calcul et le choix des indicateurs.
- Les agences des Nations Unies et les organisations de recherche internationale devraient se pencher sur l'élaboration de mesures alternatives telles qu'une évaluation «séparée», en soi, de l'égalité des genres (plutôt qu'une évaluation en matière de développement humain, pénalisée par l'incidence des inégalités entre les genres), ou répertorier par genre l'indice de développement humain.
- Les instituts de recherche, groupes de réflexion, agences de développement et organisations de la société civile devraient tester et concevoir de nouveaux indices composites pour évaluer la situation en matière d'égalité entre les genres (à l'aide de l'indice d'équité entre les sexes et de l'indicateur des écarts entre hommes et femmes), et explorer l'utilisation de différentes combinaisons d'indicateurs – l'inclusion, par exemple, d'indicateurs sur le travail non rémunéré des femmes – et différents types de données. Il convient de veiller particulièrement à la mise à disposition et à l'incorporation de données qualitatives spécifiques au genre.
- Les indices composites à visée internationale devraient sélectionner des indicateurs à la fois simples, limités en nombre, en rapport avec les problèmes politiques majeurs, comparables et d'un coût abordable.
- Au-delà des efforts déployés pour réviser et créer des indices internationaux, il importe que les organisations de développement appliquent les indices nouveaux et existants à des situations concrètes et documentent le type de connaissances et de compréhension qu'ils permettent de générer.
- Il importe également de chercher à adapter les indices internationaux aux contextes locaux. Il est nécessaire d'élaborer un cadre qui puisse être utilisé et adapté par les bureaux nationaux de statistiques de tous les pays.

6.2 Les bureaux nationaux de statistiques

L'intégration systématique du genre dans les systèmes de statistiques nationaux doit être menée d'un bout à l'autre du processus de production des statistiques, de l'élaboration des concepts et des méthodes de collecte des données à la présentation des résultats (ONU 2006b).

Recommandations:

- Développer les ressources humaines à tous les niveaux dans les bureaux nationaux de statistiques par la formation permanente du personnel en matière de statistiques sensibles à la dimension de genre et l'élargissement de la représentation féminine.
- Introduire explicitement la production de statistiques répertoriées par genre dans le cadre légal des statistiques officielles.
- Soutenir et renforcer les divisions de statistiques répertoriées par sexe.
- Soutenir les efforts en vue d'introduire «la notion de genre» dans le processus de recensement, en enseignant au personnel qui en a la charge divers moyens de rechercher des informations sensibles à la dimension de genre et de s'assurer que ces informations sont documentées.
- Rechercher des moyens de diffuser des statistiques répertoriées par genre de façon accessible, par le biais de programmes radiophoniques ou de Cd-rom, par exemple.
- Encourager le dialogue entre les agences de statistiques et les parties concernées, notamment les groupes de femmes, ce qui peut permettre à ces derniers et aux défenseurs de l'égalité des genres de comprendre, d'accéder et d'utiliser plus efficacement aux statistiques répertoriées par genre, et aider les statisticiens à comprendre les points de vues et les préoccupations des défenseurs de l'égalité des genres.

6.3 Choix des méthodologies et des outils d'évaluation

Les organisations de développement choisissent souvent des indicateurs et des méthodologies sans réfléchir au but recherché, ni à ce qu'elles veulent mesurer et à la meilleure manière d'y parvenir.

Recommandations:

- Il conviendrait, à la première étape de tout processus d'évaluation, d'identifier les objectifs généraux et plus spécifiques – la «vision du changement» – qu'une organisation de développement souhaite atteindre. Ceci devrait influencer le choix d'indicateurs sensibles à la dimension de genre appropriés, permettant de suivre les progrès vers des objectifs définis.
- Toutes les organisations de développement, des agences internationales aux organisations de base, devraient utiliser une combinaison de méthodologies qualitatives et quantitatives pour regrouper les résultats et permettre une meilleure interprétation des données. Il s'agirait, pour certaines, d'introduire un simple questionnaire dans une méthodologie en grande partie qualitative; pour d'autres, de compléter les données d'un questionnaire par des entretiens approfondis et des discussions de groupe focal.
- Partout où cela est possible, il convient d'adopter des méthodes participatives. On pourrait, par exemple, faire participer les «sujets» masculins et féminins d'une enquête à la définition

d'indicateurs appropriés et sensibles la dimension de genre, ou les impliquer dans les phases de collecte et d'analyse des données.

6.4 Intégration du genre

Un défi majeur pour les organisations de développement œuvrant à tous les niveaux est de veiller à ce que le thème du genre ne soit pas marginalisé et que les efforts d'intégration du genre portent leurs fruits. Il importe, dans un premier temps, de formuler et d'utiliser des mécanismes et des procédures explicites pour suivre les progrès et évaluer les résultats en terme d'intégration du genre – processus qui peut trouver sa place dans les nouvelles modalités de l'aide.

Recommandations:

- Les organisations internationales et les ONG nationales de développement devraient formuler des indicateurs sensibles à la dimension de genre appropriés pour suivre les résultats et l'impact des efforts déployés en matière d'intégration du genre. Il conviendrait de réfléchir à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, ainsi qu'à des méthodologies participatives de collecte et d'analyse de données.
- L'évaluation sensible au genre des programmes et des organisations de développement devrait être rendue obligatoire et être menée régulièrement. Les résultats devraient être réintégrés dans le cycle de programmation afin de permettre une imputabilité en terme de résultats.
- Les ONG et les organisations de développement internationales de tous niveaux devraient régulièrement mener des audits en terme de genre pour mesurer les changements internes organisationnels, en veillant tout spécialement à concevoir et mettre en œuvre des plans d'action en vue d'atteindre l'égalité des sexes au sein de l'organisation.
- Le respect des engagements pris en matière d'intégration du genre devrait être inclus dans les bilans de performance du personnel.

6.5 Obligations et incitatifs

L'un des défis permanent posé à l'intégration du genre est que lorsque le genre devient la responsabilité de chacun, personne n'en prend la responsabilité et la responsabilité se dilue. De plus, en dépit des engagements fermes pris par de nombreuses organisations et gouvernements en faveur de l'égalité des genres, ceux-ci «s'évaporent» au niveau sectoriel, programmatique ou du projet. Sans mécanismes explicites chargés de faire respecter les engagements politiques et de demander des comptes aux institutions et aux individus, les questions de genre – ainsi que leur suivi et leur évaluation – «se perdent en route».

Recommandations:

- La production de statistiques nationales officielles sur le genre devrait être un élément obligatoire des mécanismes de compte-rendu internationaux pour des rapports comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Plate-forme pour l'action de Beijing.

- Les organisations de développement devraient explorer les possibilités de faire de l'évaluation des performances en matière d'égalité des genres un préalable au paiement des entreprises avec qui elles passent des contrats. L'égalité des genres devrait également être placée au cœur des objectifs de performance individuels (Dawson 2005).
- L'élaboration d'indicateurs sensibles à la dimension de genre adaptés au contexte et le suivi et l'intégration de ces indicateurs dans les comptes-rendus devraient être obligatoires dans le cadre de la coopération en matière de programme. Ceci vaut aussi pour le travail des organisations de base.
- Les organisations de développement pourraient créer un «prix de reconnaissance» pour encourager les bonnes pratiques en matière d'utilisation des indicateurs sensibles au genre et d'évaluation des changements, comme cela a été suggéré lors du Symposium de l'Agence internationale de promotion de la condition féminine (IWDA) en 2006.

6.6 Mesurer d'autres dimensions

Au fur et à mesure que l'on s'intéresse aux indicateurs sensibles à la dimension de genre et à la collecte de données répertoriées par genre, il importe de concevoir de nouveaux moyens de mesurer les aspects liés au genre de problèmes multidimensionnels – comme la pauvreté et l'émancipation– et de répertorier les données selon d'autres dimensions que le genre. Ceci concerne les bureaux nationaux de statistiques, les chercheurs internationaux à la recherche de nouvelles méthodes d'évaluation et les utilisateurs d'indicateurs de genre aux niveaux des programmes et des projets.

Recommandations:

- Les bureaux nationaux de statistiques et les chercheurs internationaux devraient porter une attention soutenue aux méthodologies d'évaluation en matière de genre et de pauvreté – notamment, l'utilisation du temps, le secteur informel et le travail non rémunéré – ainsi qu'à d'autres problèmes multi-aspectuels «difficiles à mesurer» comme les campagnes de revendication et la sexualité.
- À tous les niveaux, il faut dépasser les données répertoriées par genre pour étudier les dimensions de genre de l'appartenance à une ethnie ou à une caste, du handicap, du lieu de résidence, de la religion, de l'âge – qu'il s'agisse de fillettes ou de femmes âgées – et de la préférence sexuelle.
- Les agences internationales devraient appuyer les efforts de renforcement des capacités et de financement des gouvernements en vue d'élaborer une base de données consolidée entre les secteurs et sensible au genre. Cela, afin d'éviter de reproduire partout les mêmes stratégies de collectes de données, d'élargir le champs de vision et d'encourager une meilleure collaboration et un meilleur partage des informations.

6.7 Documentation et comptes-rendus

Un déficit d'informations qui a été illustré dans la préparation de ce rapport est que même lorsque des indicateurs et des méthodes sensibles à la dimension de genre sont utilisés pour évaluer le changement, le processus fait rarement l'objet d'un compte-rendu.

Recommandations:

- Les institutions qui travaillent à l'évaluation des inégalités entre les genres devraient explicitement examiner, suivre et documenter l'utilisation d'indicateurs ou d'autres moyens d'évaluer le changement. Les organisations de base, en particulier, devraient rendre compte de leurs expériences dans ce domaine où les informations publiées (par les voies de l'édition ou via l'Internet) à ce niveau sont plus rares qu'au niveau international.
- Ce processus de documentation devrait inclure des études de cas, la description et l'analyse du processus concerné, la façon dont il a été mené, ses difficultés et de ses limites, et de ce qui a réussi et pourquoi.
- La documentation et les expériences devraient être partagées de façon interne et mises à la disposition de tout le personnel, qu'il soit ou non spécialiste des questions de genre. Elles devraient également être diffusées auprès de publics externes, par le biais de l'Internet notamment, afin de toucher le public le plus large possible. Les documents peuvent être soumis à des banques de ressources en ligne spécialisées dans les questions de genre telles que le site www.siyanda.org.

6.8 La nouvelle architecture de l'aide

Pour traduire dans la réalité les engagements en faveur de l'égalité des genres, il est impératif de trouver des moyens de soutenir cet objectif au sein de la nouvelle architecture de l'aide.

Recommandations:

- Les donateurs et les gouvernements devraient établir des systèmes qui les rendent redevables du respect des engagements en faveur de l'égalité des genres.
- De tels systèmes devraient inclure la formulation d'indicateurs de performance de l'aide appropriés et sensibles à la dimension de genre (tels que le marqueur égalité homme-femme de l'OCDE), à évaluer au travers d'une combinaison de données quantitatives et qualitatives.
- Il est nécessaire de renforcer les capacités des organisations de la société civile et des gouvernements en matière de budgétisation sensible à la dimension de genre, afin que les gouvernements puissent redistribuer les ressources pour améliorer le développement et l'égalité des genres.
- Les gouvernements devraient renforcer les capacités des groupes qui plaident en faveur de l'égalité des genres à exprimer les priorités des femmes et celles des institutions publiques à répondre aux besoins des femmes.

- Aux niveaux national et international, il conviendrait de s'intéresser davantage à l'élaboration de gammes d'indicateurs de genre harmonisées. Celles-ci devraient inclure des indicateurs harmonisés adaptés au niveau national, alimentant des gammes d'indicateurs régionaux, voire un ensemble international d'indicateurs de genre harmonisés.

6.9 Mieux utiliser les indicateurs sexospécifiques existants

Les indicateurs ne produisent pas seuls l'égalité des genres; pour être efficaces, ils doivent être utilisés. La façon d'utiliser les données est également cruciale, car celles-ci peuvent donner une vision déformante et trompeuse. Ces considérations se perdent facilement dans le feu des efforts déployés pour calculer, évaluer et faire ressortir les inégalités de genre ou les progrès vers l'égalité des genres. Comme il a été montré dans ce rapport, une multitude d'indicateurs sexospécifiques existe déjà. S'il est besoin de continuer d'affiner les indices composites internationaux et de concevoir de meilleurs moyens de mesurer des dimensions spécifiques telles que les aspects liés au genre de la pauvreté, de l'émancipation, etc., la priorité est de mieux utiliser les indicateurs dont nous disposons déjà.

Recommandations:

- Les gouvernements et les agences de développement devraient s'assurer que des données sensibles à la dimension de genre sont vraiment recueillies – les gouvernements, par des enquêtes nationales, les agences de développement par des procédures de suivi et d'évaluation.
- Tous les acteurs devraient s'assurer que les données produites sont analysées de façon adéquate.
- Tous les acteurs devraient rechercher de nouveaux moyens d'harmoniser l'utilisation de la vaste gamme d'indicateurs couramment utilisés.
- Tous les acteurs devraient analyser avec soin et diffuser selon un mode approprié des données sensibles à la dimension de genre, afin que les informations puissent être utilisées pour informer les politiques, façonner les programmes et soutenir les revendications en faveur de l'égalité des genres – pour que les conclusions génèrent l'action.

Il importe de garder à l'esprit que les évaluations sensibles à la dimension de genre ne peuvent à elles seules réduire les inégalités entre les genres. Pour être utiles, les données doivent être recueillies, analysées, diffusées et utilisées.

REFERENCES¹

Agence canadienne de développement international (ACDI), *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, ACDI, Canada, 1997

[http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/WID-GUID-F.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/WID-GUID-F.pdf)

Anderson, M. et Olsen, L., *Confronting War: Critical Lessons for Peace Practitioners* (S'opposer à la guerre: leçons cruciales pour les praticiens intervenant dans le domaine de la paix), Cambridge, The Collaborative for Development Action, Inc., 2003

<http://www.cdainc.com/publications/rpp/confrontingwar/ConfrontingWar.pdf>

Andersson, N. et Roche, M., 'Gender and evidence-based planning: the CIET Methods' (Genre et planification informées: les méthodes du CIET), *Development in Practice* 16.2, 2006: 141–52,

Bardhan, K. et Klasen, S., 'PNUD's gender-related indices: a critical review' (Les indices reliés au genre du PNUD: revue critique), *World Development* 27.6, 1999: 985–1010

Barker, G. en collaboration avec Nascimento, M., Segundo, M. et Pulerwitz, J., 'How Do We Know if Men Have Changed? Promoting and Measuring Attitude Change with Young Men: Lessons from Program H in Latin America' (Comment savoir si les hommes ont changé? Promouvoir et mesurer les changements d'attitudes avec de jeunes hommes: leçons du Programme H en Amérique latine), in Ruxton, S. (ed.) *Gender Equality and Men: Learning from Practice*, Oxfam, Oxford, 2004

http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/resources/downloads/geneqmen/gem_barker.pdf

Batliwala, S., 'Defining women's empowerment: a conceptual framework' (Définir ce qu'est l'émancipation des femmes: un cadre conceptuel), d'après Batliwala, S., *Education for Women's Empowerment* (L'éducation au service de l'émancipation des femmes), prise de position de l'ASPBAE lors de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes de Beijing, septembre 1995, Asia-South Pacific Bureau of Adult Education, New Delhi, 1995.

Beck, T., *Using Gender-Sensitive Indicators: a Reference Manual for Governments and Other Stakeholders* (Utiliser des indicateurs sensibles à la dimension de genre: manuel de référence à l'usage des gouvernements et autres parties prenantes), Secrétariat du Commonwealth, Londres, 1999

http://www.thecommonwealth.org/shared_asp_files/uploadedfiles/{D30AA2D0-B43E-405A-B2F0-BD270BCEFBA3}_ugsi_ref.pdf

Blackden, M. et Wodon, Q., *Gender, Time Use, and Poverty in sub-Saharan Africa* (Genre, utilisation du temps et pauvreté dans l'Afrique sub-saharienne), Country Analytic Work (CAW), 2006

¹ Web links correct as of May 2007

[http://www.countryanalyticwork.net/caw/cawdoclib.nsf/vewSearchableDocumentsAgency/2A9872108C1608388525714D004EC097/\\$file/AFR+Gender+and+Poverty.pdf](http://www.countryanalyticwork.net/caw/cawdoclib.nsf/vewSearchableDocumentsAgency/2A9872108C1608388525714D004EC097/$file/AFR+Gender+and+Poverty.pdf)

Blanc-Szanton, C., 'Gender and Inter-Generational Resource Allocation among Thai and Sino-Thai Households' (Genre et répartition inter-générationnelle des ressources au sein des foyers Thai et Sino-thai), in Dube, L. et Palriwala, R. (eds) *Structures and Strategies: Women, Work and Family* (Structures et stratégies: les femmes, le travail et la famille), Sage, New Delhi, 1990

BOND, 'Logical Framework Analysis' (Analyse de cadre logique), *Guidance Notes No. 4*, 2003
<http://www.gdrc.org/ngo/logical-fa.pdf>

Bureau du rapport sur le développement humain, *Improving UNDP Capacity to Assess Gender Development and Advocate for Gender Equality through Revised GDI, GEM and Other Gender Measurements* (Renforcer la capacité du PNUD à évaluer le développement relié au genre et revendiquer l'égalité des genres à travers un ISDH, un IPF et d'autres mesures du genre), Bureau du rapport sur le développement humain, New York, 2005
http://hdr.undp.org/docs/network/hdrstats_net/HDRO_GDI_GEM%20project%20document2005.pdf

Centre africain pour le genre et le développement (CAGED), *L'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique – IDISA*, 19e session de la commission africaine des statistiques agricoles, Maputo, 24–27 octobre 2005, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2005
www.fao.org/statistics/meetings/download/afcas2005/papers/AFCAS_05_7_2_b.pdf

Chant, S., *New Contributions to the Analysis of Poverty: Methodological and Conceptual Challenges to Understanding Poverty from a Gender Perspective* (Nouvelles contributions à l'analyse de la pauvreté: les défis conceptuels et méthodologiques de la compréhension de la pauvreté selon une perspective de genre), CEPALC, Santiago, 2003
<http://www.eclac.org/publicaciones/xml/6/13156/lcl1955i.pdf>

Chant, S., 'Re-thinking the "Feminization of Poverty" in relation to aggregate gender indices' (Repenser la "féminisation de la pauvreté" en lien avec les indices de genre agrégés), *Journal of Human Development* 7.2, 2006: 201–20
http://www.lse.ac.uk/collections/geographyAndEnvironment/whosWho/profiles/s.chant/Chant_JHD_PDF.pdf

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), *Regional Report on the Achievement of the Millennium Development Goals in the Caribbean Community* (Rapport régional sur la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement au sein de la communauté caribéenne), CEPALC, 2004
<http://www.eclac.org/mdg/docs/RegionalMDGCaribbean.pdf>

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), 'Third Regional Workshop on gender statistics in the Arab countries' [Troisième atelier régional sur les statistiques répertoriées par genre dans les pays arabes], Tunis, 5–7 juillet 2001

<http://www.escwa.org.lb/information/publications/edit/upload/stat-01-5-e.pdf>

Crawford, J., 'Indications of change? Measuring progress towards gender equality: developments, issues, challenges and directions' (Des signes de changements? Mesurer les progrès en direction de l'égalité des genres: développements, problèmes, défis et orientations), document d'information préparé pour le symposium de l'IWDA sur l'harmonisation des indicateurs sexospécifiques, Canberra, 15–16 juin 2006

Cueva Beteta, H., 'What is missing in measures of women's empowerment?' (Que manque-t-il dans les évaluations de l'émancipation des femmes), *Journal of Human Development* 7.2: 221–41, 2006

Dawson, E., 'Strategic gender mainstreaming in Oxfam GB' (Stratégie d'intégration du genre au sein d'Oxfam GB), *Gender and Development* 13.2, 2005

Direction du développement et de la coopération (DDC), *Gender and Qualitative Interpretation of Data* (Genre et interprétation qualitative des données), Direction du développement et de la coopération (DDC), Berne, 2006

http://www.siyanda.org/docs/sdc_qualitivedata.pdf

Dijkstra, A. G., 'Towards a fresh start in measuring gender equality: a contribution to the debate' (Vers un renouveau de l'évaluation de l'égalité de genre: contribution au débat), *Journal of Human Development* 7.2: 275–83, 2006

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), 'Special report on the world's women 2005: progress in statistics' (Rapport spécial sur les femmes dans le monde en 2005: les avancées dans les statistiques), rapport préparé pour la Commission sur la condition féminine, New York, 8 Mars 2005, 2005

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), *The World's Women 2005: Progress in Statistics* (Les femmes dans le monde 2005: les avancées dans les statistiques), ONU, New York, 2006

http://unstats.un.org/unsd/Demographic/products/indwm/ww2005_pub/English/WW2005_text_complete_BW.pdf

Division des Nations Unies pour la promotion de la femme (UNDAW), 'Violence against women: a statistical overview, challenges and gaps in data collection and methodology and approaches for overcoming them' (La violence contre les femmes: bilan statistique, obstacles et lacunes dans la collecte des données et méthodologies et stratégies pour les surmonter), rapport de la réunion du groupe d'experts, Genève, 11–14 avril 2005

<http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/vaw-stat-2005/docs/final-report-vaw-stats.pdf> (anglais)

Dorj, N., Communication personnelle, septembre 2006

Équipe du Bélouchistan – Évaluation participative de la pauvreté, *Between Hope and Despair – Balochistan Province Report* (Entre espoir et désespoir – rapport sur la province du Bélouchistan), Ministère britannique du développement international, Pakistan, 2003
<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/ppa-balochistan.pdf>

Fédération internationale des plannings familiaux (IPPF), *Report Card: HIV Prevention for Girls and Young Women: Malawi*, London: International Planned Parenthood Federation, 2006
<http://www.ippf.org/en/Resources/Guides-toolkits/HIV+Prevention+Report+Cards+++Malawi.htm>

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *La violence domestique à l'égard des femmes et des filles*, Innocenti Digest No 6, Centre de recherche Innocenti, Florence, 2000
<http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/digest6f.pdf>

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Untitled document [document sans titre], 2005
<http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/UNIFEM.doc>

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), *Le progrès des femmes à travers le monde 2000*, UNIFEM, New York, 2000
http://www.unifem.org/resources/item_detail.php?ProductID=9

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), *Progress of the World's Women 2002 Volume 2: Gender Equality and the Millennium Development Goals* [Le progrès des femmes à travers le monde, volume 2: l'égalité des sexes et les objectifs du millénaire pour le développement], UNIFEM, New York, 2002
http://www.unifem.org/resources/item_detail.php?ProductID=10

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), *Gender and Conflict Analysis* [Genre et analyse des conflits], UNIFEM Policy Briefing Paper, New York, 2006
http://www.womenwarpeace.org/UNIFEM_Conflict_Prevention.pdf

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), *Promouvoir l'égalité entre les sexes dans les nouvelles modalités de l'aide et les nouveaux partenariats*, UNIFEM, New York, 2006
http://www.unifem.org/attachments/products/PromotingGenderEqualityInNewAidModalities_fre.pdf

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), *A Life Free of Violence is Our Right: the UN Trust Fund to End Violence Against Women, Ten Years of Investment* (Une vie sans violence, c'est notre droit: Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, dix ans d'investissement), UNIFEM, New York, 2007

http://www.unifem.org/resources/item_detail.php?ProductID=83Fonseca, C., 'Spouses, Siblings and Sex-linked Bonding: a Look at Kinship Organisation in a Brazilian Slum' (« Époux, frères et sœurs et belles-familles: les liens de parenté dans un bidonville brésilien »), in Jelin, E. (ed.) *Family, Household and Gender Relations in Latin America* (La famille, le foyer et les relations entre hommes et femmes en Amérique latine): 133–60, Kegan Paul International, Londres et UNESCO, Paris, 1991

Gambaro, T., 'Opening Speech', *Development Bulletin* 71: 4–6, 2006

Grown, C., Rao Gupta, G. et Kes, A, *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women* (Passer à l'action: réaliser l'égalité des genres et émanciper les femmes), groupe spécial du projet pour le millénaire des Nations Unies sur l'éducation et l'égalité des sexes (UN Millennium Project Task Force on Education and Gender Equality), London and Sterling, VA: Earthscan, 2005
<http://www.unmillenniumproject.org/documents/Gender-complete.pdf>

Grown, C., Rao Gupta, G. et Khan, Z., 'Promises to keep: achieving gender equality and the empowerment of women' (Des promesses à tenir: réaliser l'égalité de genre et l'émancipation des femmes), document d'information pour le groupe spécial du projet pour le millénaire des Nations Unies sur l'éducation et l'égalité de genre (UN Millennium Project Task Force on Education and Gender Equality), ICRW, Washington, DC, 2003
<http://www.mdgender.net/upload/monographs/tf03genapr18.pdf>

Guedes, A., Stevens, L., Helzner, J et Medina, S., 'Addressing Gender Violence in a Reproductive and Sexual Health Program in Venezuela' (Aborder la violence sexiste dans un programme de santé sexuelle et reproductive au Venezuela), in Haberland, N. et Measham, D. (eds) *Responding to Cairo: Case Studies of Changing Practice in Reproductive Health and Family Planning*, Population Council (Après la Conférence du Caire: études de cas d'évolution des pratiques en matière de santé reproductive et de planning familial), New York, 2002
http://www.ippfwhr.org/publications/download/monographs/gbv_venezuela_case.pdf

Gurumurthy, A., Communication personnelle, août 2006

Hashi, F. et Ghamunga, F., 'Gender self-assessment as an approach for monitoring gender equity in organisations: the experience of Africa region' (L'auto-évaluation sexospécifique en tant que méthode de suivi de l'équité entre les sexes au sein des organisations: l'expérience de région Afrique), *Development Bulletin* 71, 2006: 80-2

Heyzer, N., 'UNIFEM Statement: Progress for Women, Progress for All' (Déclaration de l'UNIFEM: un progrès pour les femmes est un progrès pour tous), Santiago, Chili, 9 avril 2001
http://www.unifem.org/news_events/story_detail.php?StoryID=198

Hofbauer Balmori, H., *Genre et budgets: Panorama, Kit Actu'*, BRIDGE, University of Sussex, Brighton, 2003
http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/BudgetsOR_Fr_FINALVERSION.doc

Imp-Act, *Choosing and Using Indicators for Effective Social Performance Management* (Choisir et utiliser des indicateurs pour une gestion efficace des performances dans le domaine social), Imp-act Practical Notes No. 5, IDS, Brighton, 2005
http://www.ids.ac.uk/impact/publications/practice_notes/PN5_Indicators.pdf

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), *Égalité des sexes: En quête de justice dans un monde d'inégalités*, UNRISD, Genève, 2005
[http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(search\)/57A6F3B204BC6CF7C1257129005B5008?OpenDocument&highlight=2,égalité&fromsearch=yes&query=égalité](http://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(search)/57A6F3B204BC6CF7C1257129005B5008?OpenDocument&highlight=2,égalité&fromsearch=yes&query=égalité)

InterAction, *The Gender Audit: Questionnaire Handbook* (L'audit en terme de genre: manuel du questionnaire), InterAction, Washington, DC, 2003

International Women's Development Agency (IWDA), 'Outcomes' (« Résultats »), rapport du Symposium de l'IWDA sur l'harmonisation des indicateurs sexospécifiques, Canberra, 15–16 juin 2006, 2006
http://www.iwda.org.au/wp/wp-content/uploads/2006/06/IWDA_Symposium_Outcomes.pdf

Japan Women in Development Fund (JWIDF)/Programme de développement des Nations Unies (PNUD), *Capacity Building for Gender-Sensitive Budgeting* (Renforcement des capacités pour une budgétisation sensible à la dimension de genre), Rapport annuel 2004, Oulan Bator, Japan Women in Development Fund et le Programme des Nations Unies pour le développement, 2004

Johnson, R., 'Not a sufficient condition: the limited relevance of the gender MDG to women's progress' (Une condition non suffisante: la pertinence limitée de l'OMD sur l'égalité des genres pour l'émancipation des femmes), *Gender and Development* 13.1: 56–66, 2005

Kabeer, N., 'Gender equality and women's empowerment: a critical analysis of the third Millennium Development Goal', *Gender and Development* 13.1, 2005: 13–24

Kabeer, N., *Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millennium Development Goals: a Handbook for Policy-Makers and Other Stakeholders* (Intégration du genre dans les programmes d'éradication de la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement: guide à l'intention des responsables politiques et autres parties prenantes), Secrétariat du Commonwealth, Londres, 2003
<http://www.idrc.ca/openebooks/067-5/>

Kabeer, N., 'Resources, agency, achievements: reflections on the measurement of women's empowerment', *Development and Change* 30.3, 1999: 435–64

Kabeer, N., 'Reflections on the Measurement of Women's Empowerment' (Réflexions sur l'évaluation de l'émancipation des femmes), in Sisask, A. (ed.) *Discussing Women's Empowerment: Theory and*

Practice (Discuter de l'autonomisation des femmes: théorie et pratique), Asdi, Stockholm, 2001: 17–57

<http://www.sida.se/shared/jsp/download.jsp?f=SidaStudies+No3.pdf&a=2080>

Kishore B., Earl, S., Khot, S., Kulkarni, S., Hay, K., et Indapurkar, S., *How a Use and Learning Oriented Planning, Monitoring and Evaluation System Evolved in the Swayamsiddha Project* (Revue de l'évolution d'un système de planification, de suivi et d'évaluation axé sur l'utilisation et l'apprentissage dans le projet Swayamsiddha), BAIF Development Research Foundation, Pune, Inde, 2006

http://www.idrc.ca/uploads/user-S/11592100393M__E_Report_Version_21.pdf

Klasen, S., *Does Gender Inequality Reduce Growth and Development? Evidence from Cross-Country Regressions* (Les inégalités entre les genres réduisent-elles la croissance et le développement? Les indications de régressions inter- pays), Policy Research Report on Gender and Development, Working Paper Series, No 7, la Banque mondiale, Washington, DC, 1999

<http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Resources/wp7.pdf>

Klasen, S., *Gender-Related Indicators of Well-Being* (Indicateurs de bien-être reliés au genre), Document de discussion No 102, Georg-August Universitat, Ibero-Amerika Institut für Wirtschaftsforschung, Goettingen, 2004

http://wiwi.uni-goettingen.de/vwlseminar/working_papers/ibero/DB102.pdf

Klasen, S., 'UNDP's gender-related measures: some conceptual problems and possible solutions' (Les mesures reliées au genre du PNUD: problèmes conceptuels et solutions possibles), *Journal of Human Development* 7.2, 2006: 243–74

Leete, R., 'UNDP Malaysia's contribution: revisiting the GDI and GEM: 6 August 2005 and 18 October 2005', (Contribution du PNUD Malaisie: réexaminer l'ISDH et l'IPF: 6 août 2005 et 18 octobre 2005), 2005

<http://www.undp.org.my/uploads/files/Revisiting%20the%20GDI%20and%20GEM.pdf>

Lopez-Claros, A. et Zahidi, S., *Women's Empowerment: Measuring the Global Gender Gap* (Émancipation des femmes: mesurer l'écart entre les hommes et les femmes dans le monde), Forum économique mondial, Genève, 2005

http://www.weforum.org/pdf/Global_Competitiveness_Reports/Reports/gender_gap.pdf

MacKay, F. et Bilton, K., *Learning from Experience: Lessons in Mainstreaming Equal Opportunities* (Apprendre de l'expérience: Leçons tirées de l'intégration de l'égalité des chances), Scottish Executive Social Research, Edinburgh, 2003

<http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/47095/0025589.pdf>

Malhotra, A., Schüler, S. et Boender, C., 'Measuring women's empowerment as a variable in international development' (Mesurer l'émanicipation des femmes en tant que variable dans le

développement international), document présenté lors du séminaire idées et action de l'ICRW (International Council for Research on Women – Centre international pour la recherche sur les femmes), Washington, DC, 12 novembre 2003

Martinez, E. et Glenzer, K., 'Proposed global research framework for CARE's strategic impact inquiry on women's empowerment' (Cadre de recherche globale proposé pour l'enquête d'impact stratégique de CARE sur l'émancipation des femmes), CARE USA, Atlanta, 2005

McIntyre, M., 'Indicators of violence against women' (Indicateurs de la violence contre les femmes), *Development Bulletin* 71: 61–2, 2006

Menon-Sen, K., *En Route to Equality: a Gender Review of National MDG Reports* (En route vers l'égalité: bilan sexospécifique des rapports nationaux sur les Objectifs du millénaire pour le développement), Bureau of Development Policy, New-York, PNUD, 2005
<http://www.undp.org/women/docs/en-route-to-equality.pdf>

Menon-Sen, K., 'Another world is possible: an exercise to define change goals and work out ways to track the change process' (Un autre monde est possible: exercice en vue de définir des objectifs de changement et trouver des moyens de suivre le processus de changement), document non publié, septembre 2006

Montano, S., Almeras, D., Milosavljevic, V. et Rico, N., 'Poverty and Inequality from a Gender Perspective' (Pauvreté et inégalité selon une perspective de genre), in ECLAC *Social panorama of Latin America 2002–2003*, ECLAC, Santiago, 2003
http://www.eclac.cl/mujer/reuniones/conferencia_regional/Separataing.pdf

Moser, A. (2006) 'Indicators of conflict and peace: a gender-sensitive early warning system', *Development Bulletin* 71: 75–79

Moser, C. (2005) *An Introduction to Gender Audit Methodology: Its Design and Implementation in DFID Malawi*, Overseas Development Institute: London
http://www.odi.org.uk/PPPG/publications/papers_reports/ODI_Moser_gender_audit_methodology.pdf?itemprcd=gender

Moser, C. et Moser, A. (2005) 'Gender Mainstreaming since Beijing: a Review of Successes and Limitations in International Institutions', in Porter, F. and Sweetman, C. (eds) *Mainstreaming Gender in Development: a Critical Review*, Oxford: Oxfam
http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/resources/downloads/FOG_MGD_3.pdf

Moser, C., M'Chaju-Liwewe, O., Moser, A. et Ngwira, N. (2004) *DFID Malawi Gender Audit: Evaporated, Invisibilised or Resisted?*, UK Department of International Development (DFID): London
<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/gender-audit-malawi1.pdf>

Narayan, D., Chambers, R., Shah, M. et Petech, P., *Voices of the poor: crying out for change*, Oxford University Press, New York, 2000

<http://www1.worldbank.org/prem/poverty/voices/reports/crying/cry.pdf>

Bureau national de statistiques de Mongolie et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *A Pilot Time Use Survey* (Utilisation du temps: enquête pilote), Bureau national de statistiques d'Oulan Bator, Mongolie et PNUD, 2000

<http://unstats.un.org/unsd/demographic/sconcerns/tuse/Country/Mongolia/sourcemng2000.pdf>

Organisation mondiale de la santé (OMS), *Priorité aux femmes – Principes d'éthique et de sécurité recommandés pour les recherches sur les actes de violence familiale à l'égard des femmes*, OMS, Genève, 2001

http://whqlibdoc.who.int/hq/2003/WHO_FCH_GWH_01.1_fre.pdf

Organisation des Nations Unies, site des Nations Unies consacré aux indicateurs des Objectifs du millénaire pour le développement, 2006

<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Default.aspx>

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), *Analyse de l'aide visant l'égalité homme-femme 1999–2003*, résumé, secrétariat de l'OCDE/CAD, Paris, août 2005

<http://www.oecd.org/dataoecd/54/58/34510060.PDF>

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), *Measuring Gender (In)Equality: Introducing the Gender, Institutions and Development Data base (GID)* (Mesurer l'(in)égalité entre les genres: introduction à la base de données Genre, institutions et développement), Document de travail n° 247, OCDE, Paris, 2006

<http://www.oecd.org/dataoecd/17/49/36228820.pdf>

Ospina, S., 'Using indicators to seize the opportunity for promoting gender equality in post-conflict settings' (Se servir des indicateurs pour saisir l'occasion de promouvoir l'égalité des genres après un conflit), *Development Bulletin* 71, 2006: 45–8

Oxfam, *Gender Mainstreaming Tools: Questions and Checklists to Use across the Programme Management Cycle* (Les outils de l'intégration du genre: questions et listes de contrôles à utiliser d'un bout à l'autre du cycle de gestion de programme), Version 1, Oxfam, novembre 2002,

Pradhan, B., 'Measuring empowerment: a methodological approach' (Évaluer l'émancipation: une approche méthodologique), *Development* 46.2, 2003: 51–7

Rao, A. et Kelleher, D., 'Is there life after gender mainstreaming?' (Y a-t-il une vie après l'intégration systématique du genre?), *Gender and Development* 13.2, 2005: 57–69

[http://www.civicus.org/new/media/f\)Rao.pdf](http://www.civicus.org/new/media/f)Rao.pdf)

Red de Promotoras y Asesoras Rurales, 'Ejercicio de la revisión de la perspectiva de género en el Programa de Educación, Salud y Alimentación (PROGRESA)', mimeo, Red de Promotoras y Asesoras Rurales, México, 2000

Schüler, D., 'The uses and misuses of the Gender-related Development Index and Gender Empowerment Measure: a review of the literature (Les bons et les mauvais usages de l'indice sexospécifique de développement humain et de l'indice de la participation des femmes: tour d'horizon critique),' *Journal of Human Development* 7.2: 161-81

Social Watch, 'Gender and Poverty: a Case of Entwined Inequalities' (Genre et pauvreté: inégalités entrelacées), in Social Watch *Roars and Whispers: Gender and Poverty: Promises Versus Action*, Social Watch, Montevideo, 2005

http://www.socialwatch.org/en/informelmpreso/pdfs/genderpoverty2005_eng.pdf

Social Watch (2005b) 'No Country Treats its Women the same as its Men: the Gender Equality Index – a New Perspective' (Aucun pays ne traite ses femmes à l'égal de ses hommes: l'indice d'équité entre les genres – une nouvelle perspective), in Social Watch *Roars and Whispers: Gender and Poverty: Promises Versus Action* (Cris et chuchotements: genre et pauvreté, les promesses et les actes), Social Watch, Montevideo, 2005

http://www.socialwatch.org/en/informelmpreso/pdfs/gei2005_eng.pdf

Sweetman, C., 'Editorial', in Sweetman, C. (ed.) *Gender in Development Organisations*, Oxfam, Oxford, 1997

Thomson, K., ActionAid International Policy Director (Responsable de la politique internationale à Action Aid), lors de la conférence du DFID sur les indicateurs en matière de droits humains et l'exclusion sociale, Londres, 20 juillet 2006

Van Reisen, M. (2005) *Accountability Upside Down: Gender Equality in a Partnership for Poverty Eradication*, Eurostep et Social Watch, Belgique

http://www.socialwatch.org/en/informelmpreso/images/otrasPublicaciones/Unifem_OECD_RV.pdf

Verdière, B., *Changer de cap - Les Objectifs de développement du millénaire (ODM) au crible de la Charte mondiale des femmes*, Marche mondiale des femmes, Montréal, 2005

http://www.marchemondiale.org/fr/docpdf/changer_cap2005.pdf